



Les entreprises installées sur la zone d'activité du Pas Fleury à Tournus



SOPHROLOGIE ACTION PREVENTION
Virginie PERROT THOMAS

Sophrologue diplômée de l'ISRA
Formatrice en Qualité de Vie au Travail

07 87 88 72 71
La Pépiti - ZA Le Pas Fleury - 71700 TOURNUS
sophrologie-action-prevention@outlook.fr
www.sophrologie-action-prevention.fr



Olivier SALIOU
Psychopraticien
en Thérapie Brève

Approche Systémique
selon l'école de Palo Alto

Enfants - Adolescents - Adultes

06 81 38 23 47
Chalon sur Saône - Tournus - Mâcon
- Sur Rendez-Vous -

Conflits relationnels
Harcèlement scolaire
Souffrance au travail
Troubles post-traumatiques
Phobies - Dépressions
Addictions - Tics

Cabinet d'Orthopédie et de Podologie
Des Pieds et des Mains
Sophie Talmard



2, rue du lieutenant André
71100, Chalon-sur-Saône

la Pépiti
rue cardinal de Fleury
71700 Tournus

06 03 94 33 12
03 45 47 82 28
despiedsdesmains@outlook.fr



Energie Logique
Solaire - Eolien - Photovoltaïque
Autonomie énergétique des locaux et
habitations
ZA du Pas Fleury - TOURNUS

Il est temps de prendre en main
votre indépendance énergétique

energie.logique@live.fr / **06 96 48 92 84**
www.energie-logique.fr



*Des professionnels de
l'urgence à votre service*

AGRÉMENT n° 7117085



24h/24 La Pépiti, ZI le Pas Fleury 71700 TOURNUS
TEL : 03 85 76 88 08

Losson Automobiles



Philippe LOSSON
06 10 27 04 11 - philippe@losson.com
www.losson.com



Séverine Geoffroy
COACH PROFESSIONNEL

Coaching individuel
Coaching scolaire
Guidance parentale
Atelier
Animation - Formation
Codéveloppement

contact@severine-geoffroy-coach.fr
www.severine-geoffroy-coach.fr | **06 16 60 98 69** 

ZIG ZAG VELOS
Vente Réparation Location



Rejoignez-nous ! 

Le Pas Fleury
Avenue de Lattre Tassigny
71700 TOURNUS

03 85 36 56 53
contact@zigzagvelos.com
www.zigzagvelos.com



Association Économie Solidarité Partage



- Ressourcerie "Rien n'se perd" nous récupérons vos meubles et objets divers pour leur donner une seconde vie ! Ateliers ouverts toute la semaine sauf le mercredi. Le magasin est ouvert le mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.
- Activité de Broyage de déchets verts et Désherbage : prenez RDV ! 06 33 72 76 93
- Épicerie Sociale et Solidaire "Au Caddy Fleury" venez récupérer votre panier solidaire sur RDV tous les soirs de la semaine **06 29 84 18 69**

ZA du Pas Fleury - 71700 TOURNUS - economie-solidarite-partage.com

ÉDITO



Catherine GABRELLE

Maire de Royer
Présidente de la
communauté de communes
Mâconnais-Tournugeois

C'est avec plaisir que je vous adresse le premier magazine du Mâconnais-Tournugeois. Un document, volontairement dense, qui vous offre un tour d'horizon des actions et services que gère chaque jour votre Communauté de Communes. Pour les nouveaux habitants, il sera aussi un moyen de faire plus ample connaissance avec notre intercommunalité.

Ce bulletin revient largement sur les temps forts de l'année 2018, encore marquée par de nombreuses réunions de travail et de concertation engendrées par l'harmonisation des compétences de la Communauté de Communes suite à sa fusion et à l'étude des nouvelles compétences imposées par le législateur.

Malgré les difficultés et un contexte économique complexe, avec des ressources locales qui s'amoin-drissent et des charges financières de plus en plus fortes, les finances

de la Communauté de Communes restent saines. Nous poursuivons nos efforts pour maîtriser nos dépenses tout en continuant à vous apporter des services de qualité.

Chaque investissement, débattu et voté en assemblée, s'inscrit dans la volonté de conforter l'attractivité et la qualité de vie de notre territoire et accroître le bien-être de tous.

Des projets phares verront le jour en 2019 : la création d'un nouvel espace coworking à Fleurville pour répondre aux nombreuses demandes insatisfaites en matière d'accueil d'entreprises et de travailleurs indépendants ; l'aménagement d'un nouvel office de tourisme devant les portes de l'abbaye Saint-Philibert. Des compétences seront également élargies, telle que la gestion des garderies périscolaires.

Autre enjeu pour notre territoire, l'élaboration du plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale pour lequel vous serez sollicité et le déploiement de la fibre optique, que nous attendons tous, et qui devrait

être opérationnelle pour une partie des communes en cette fin d'année.

Enfin, nous maintiendrons nos soutiens financiers, en particulier, l'octroi des subventions aux associations qui participent à l'attractivité et au dynamisme de notre territoire.

Au nom des élus communautaires et de l'ensemble des services, je vous souhaite une belle année 2019.

Je fais le vœu que cette nouvelle année s'inscrive dans un esprit serein et un dialogue constructif. Faisons-en sorte que la volonté et le bon sens de chacun priment afin d'aborder les sujets importants dans le seul intérêt des habitants et dans la conscience des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de notre beau territoire.

*En vous souhaitant une
bonne lecture.*

Votre Présidente,
Catherine GABRELLE

Population

Intercommunale

Au 01 janvier 2019
16 442 habitants (INSEE 2016)



Bissy-la-Mâconnaise	206
Burgy	119
La Chapelle-/s-Brancion	132
Clessé	884
Chardonnay	199
Cruzille	328
Farges-lès-Mâcon	222
Fleurville	521
Grevilly	36
Lacrost	742
Lugny	975
Martailly-lès-Brancion	149
Montbellet	824
Ozenay	227
Plottes	544
Préty	575
Royer	134
Saint-Albain	513
St-Gengoux-de-Scissé	611
Tournus	5 916
La Truchère	225
Uchizy	874
Le Villars	290
Viré	1 196

Sommaire

Economie	Page 04
Finances	Page 08
Tourisme	Page 12
Sport et loisirs	Page 16
Patrimoine GEMAPI	Page 17
Environnement	Page 18
Enfance-Jeunesse	Page 20
Action sociale	Page 28
Urbanisme	Page 30
Ressources humaines	Page 37

Mentions légales :
Bulletin intercommunal édité par la CCMT
Directeur de publication :
Mme Catherine GABRELLE, Présidente
Conception et rédaction :
Élus et services communautaires
Conception graphique et impression :
Agence Tyméo

Communauté de Communes
Mâconnais-Tournugeois

Z.A du Pas Fleury BP 75
71700 Tournus
tél. 03 85 51 05 56
courriel : accueil@ccmt71.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Communes
sur notre site : www.maconnais-tournugeois.fr

économie

Le mot du Vice-Président

**Christophe RAVOT**

5^{ème} Adjoint à la Ville de Tournus

1^{er} VP, chargé du développement économique, de l'étude des nouvelles compétences et du très haut débit

Après une fin d'année 2017 consacrée aux prises de fonction des nouveaux élus communautaires, 2018 a vu ces derniers entrer en phase de travail. L'actualité en matière de développement économique local a été relativement riche :

- Mise en place d'un nouveau dispositif d'aide et d'un nouveau service à destination des entreprises
- Arrivée de nouvelles entreprises sur les zones d'activités et à la Pépî't
- Lancement de deux nouveaux chantiers.

De nombreux acteurs économiques ont aussi été rencontrés :

- Les partenaires financiers, tels que l'Etablissement Public Foncier, la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), la Région Bourgogne Franche Comté, BatiFranc, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, Initiative Saône et Loire...
- Les associations d'entreprises locales : Club d'entreprises du Tournugeois, Gest, Bresse Initiative, ECTI...
- Les institutionnels et autres : la CCI, la CMA, BGÉ Perspective, la couveuse Potentiel, Ecogit'Actions, l'agence technique dépar-

tementale, les sociétés d'économies mixtes (Val de Bourgogne et SEMA), l'Agence économique régionale, comitès de campagne...

- Et plus d'une trentaine d'entreprises ou créateurs désireux de s'implanter sur notre territoire ou d'améliorer leurs conditions de travail.

Toutes ces rencontres n'ont eu qu'un seul objectif : Favoriser l'accueil d'entreprises. Ce travail devra maintenant voir son aboutissement sur les années à venir : l'implantation de ces entrepreneurs sur notre territoire, c'est le but auquel nous sommes attachés.

La Pépî't du Mâconnais-Tournugeois, labellisée « Pépinière d'entreprises à haut niveau de service »



Remise des prix aux lauréats du 05/10/2018 en présence de M. Jean-Claude Lagrange, vice-président à la Région, M. Arnaud Marthey, Président de l'Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté et M. René VARIN, conseiller délégué à la Ville de Tournus et élu communautaire à la CC Mâconnais-Tournugeois

19 pépinières ont été identifiées sur toute la région, et 7 ont décroché ce label.

La Pépî't, ainsi distinguée par la Région Bourgogne Franche Comté, a été récompensée à Besançon le 5 octobre 2018 avec remise de la labellisation « Haut niveau de service ». Notre

pépinière était la plus jeune de la région à être ainsi honorée et reconnue face à des « géants » que sont :

- Les pépinières de Besançon Palente, Temis et Talents en Résidence à Belfort,
- La pépinière de Chalon, gérée par la SEM Nicéphore Cité
- La pépinière d'Etupes, gérée par Pays de Montbéliard Agglomération
- Numérica, à Montbéliard

Cette reconnaissance régionale, du travail engagé par la pépinière en faveur des créateurs d'entreprise, aura pour conséquence un subventionnement supplémentaire pour l'accueil des nouveaux pépins à la Pépî't. C'est aussi la récompense du fort investissement des services de la Communauté de Communes, sans qui la Pépî't ne serait pas aussi efficace, l'occasion de féliciter tous les acteurs

ayant participé à cette récompense, et notamment notre chargée de développement économique et animatrice de la Pépî't à la CCMT, Elodie Thevenard, et le personnel des autres services (Accueil, Administratifs, services techniques...).



© David CESBRON

Lancement de 2 nouveaux chantiers importants pour le développement économique du territoire



La création d'un **hôtel d'entreprises** et d'un **Tiers-Lieu**

Une étude d'aménagement de la zone d'activités du Pas Fleury à Tournus a été lancée pour l'occupation des espaces bâtis existants et inoccupés et la création d'un hôtel d'entreprises. Celle-ci se révèle, en effet, indispensable pour répondre aux nombreuses demandes insatisfaites en matière d'accueil d'entreprises sur



notre territoire, ainsi que pour installer de façon pérenne les pépinières en fin de période de location à la Pép't. En complément, il est envisagé la création d'un « Tiers-Lieu » dédié à l'installation d'un public de créateurs, chefs d'entreprise, acteurs économiques ou associatifs dans un environnement partagé et convivial.

Un espace co-working en projet à Fleurville

Afin de donner une nouvelle dynamique au bâtiment communautaire en bordure de la RD906 à Fleurville, il a été lancé une étude visant à l'installation, l'animation et le développement d'un espace de coworking. Ce nouveau lieu doit permettre l'accueil de télétravailleurs, d'indépendants, d'entrepreneurs dans un espace convivial, favorisant ainsi l'intégration, l'économie collaborative, le bien-être au travail, la création et l'innovation.

Le déploiement du très haut débit en Maconnais-Tournugeois

L'année 2018 offre un résultat décevant en matière de déploiement de la fibre optique sur notre territoire. En effet, malgré un investissement important du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, le maître d'œuvre peine à remplir ses engagements en termes de délais et rencontre des difficultés de recrutement d'entreprises sous-traitantes pour effectuer les études. Ainsi, le déploiement de la fibre, attendu sur notre territoire à compter de 2018 pour les premiers élus, accuse un retard de plusieurs mois : La finalisation des travaux pour les premières tranches n'interviendra donc vraisemblablement pas avant le deuxième semestre 2019 ! A noter : Des solutions intermédiaires peuvent être mises en place pour pallier aux insuffisances de connexion, elles sont proposées par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire. Nous avons pu également à la CCMT, avec nos ressources en « intelligence numérique », apporter des améliorations aux systèmes existants qui ont rencontré une vive satisfaction auprès de certaines entreprises du territoire. Les investissements pour le déploiement du très haut débit en Saône-et Loire s'élève à 164 M€ et sont co-financés par l'Etat, la Région B.F.C., l'Union européenne et les communautés de communes. La contribution financière de la CC Maconnais-Tournugeois est calculée, selon un forfait de 150 €/hab. Pour son financement, elle a contracté, cette année, un emprunt d'1 M€ pour une durée de 15 ans.

+ Pour + d'infos :

www.saoneetloire71.fr/developper/amenagement-numerique/tres-haut-debit/



ZOOM sur la PÉP'I'T

Afin d'attirer de nouvelles entreprises sur son territoire et de les aider dans le démarrage de leur activité, la Pépinière d'entreprises, LA PÉP'I'T, propose des ateliers et bureaux à loyers modérés et des services mutualisés permettant de réduire les charges fixes.

A ce jour, le taux de remplissage des bureaux et ateliers de la Pép't est de 92 %.

Les principaux mouvements en 2018 sur l'occupation des locaux ont été les suivants :

- Départ de l'entreprise **INOLYS** en janvier pour un hébergement dans les locaux de Fleurville
- Arrivée d'**Olivier SALIOU**, REMEDATIONS, (Thérapie Brève), permanence dans le bureau télétravail en janvier
- Départ de Mme Véronique BOYAT, SUITE DE SOINS, fin avril
- Arrivée de **Mme VIENNET**, diététicienne, et de **Mme Caroline GUILLOT**, sophrologue, permanence dans le bureau télétravail
- Départ de l'entreprise **A CŒUR D'AGIR** fin juillet 2018
- Location d'un 2^{ème} atelier par l'entreprise **TWO DUDES**, Brasseur de bières artisanales et table gastronomique, en raison de l'augmentation de leur activité après 1 an d'hébergement à La Pép't
- Arrivée de Séverine GEOFFROY, Coach, guide parental et formatrice en co-développement en septembre 2018
- Départ de l'entreprise **MJCM PROPRETE** fin septembre 2018 qui arrive aux termes de son bail
- Arrivée de l'entreprise **SIMON GENETIC**, Conseil, promotion, échanges commerciaux dans le domaine de la viande bovine charollaise en octobre 2018
- Arrivée de l'entreprise **ENERGIE LOGIQUE**, installation de système d'énergie renouvelable en décembre 2018

Retrouvez toutes les entreprises hébergées à la Pép't sur notre site : www.maconnais-tournugeois.fr

+ Contact :

Elodie THEVENARD

Chargée de Développement économique

economie@ccmt71.fr - 03 85 51 05 56

Actualités sur les zones d'activités économiques

Depuis le 01/01/2017, la CCMT est gestionnaire des zones d'activités économiques.

ZA de Préty : 44 356 m²
 ZI de la Grande Condemine à Tournus : 134 000 m²
 ZA du Pas Fleury à Tournus : 69 000 m²
 ZI des Joncs à Tournus : 120 688 m²
 ZA En Velnoux à Tournus : 33 000 m²
 ZA Porte de Chalon à Tournus : 100 000 m²
 ZA La Tamisette à Uchizy : 20 779 m²
 ZA de Le Villars : 17 500 m²

Cette année, la CCMT a entrepris des travaux d'aménagement, de viabilisation et de signalétique sur la zone d'activité de l'écarlatte Viré-Fleurville en raison de l'implantation prochaine de 3 nouvelles entreprises.

De même, des terrains vont être cédés sur la zone d'activités Préty :

- M. RAYNAUD pour l'aménagement d'un parking pour un projet en lien avec une salle de congrès, événementiel polyvalent.
- M. FATET (SCI ORELA) pour la création d'un local de stockage

A Lacrost, la zone d'activité « Les Croux » accueillera en 2019, l'entreprise ADG Diffusion de commercialisation de confiseries, anciennement hébergée à la Pépi't, rejoignant ainsi ALBEA, implantée depuis 2008 sur le site, et MG Motoculture depuis cette année.

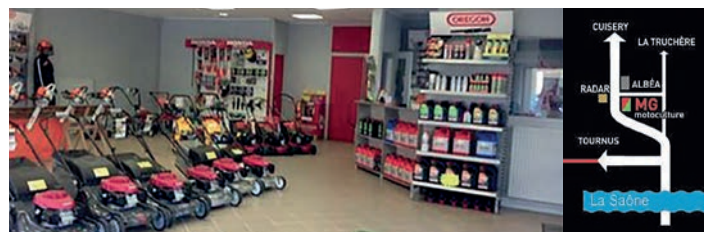


L'Observatoire des locaux et fonciers vacants

Vous êtes propriétaire d'un local ou bien vous recherchez un bien à louer ou à acquérir ? La CCMT vous aide à trouver le local professionnel qui répond à vos besoins, qu'il ait une vocation artisanale, commerciale, touristique ou industrielle. La mise en place de cet observatoire permet de recenser, en temps et en heure, toute l'offre foncière et immobilière disponible du territoire, portée à la connaissance de la CCMT. Ce service est GRATUIT, alors propriétaire, gestionnaire de biens ou porteur de projet, n'hésitez pas, contactez nos services pour vous aider dans vos recherches. Localisation, nature du bâtiment, année de construction, superficie, prix, équipement... chaque local vacant existant sur le territoire est recensé selon des critères précis afin de constituer une base de données utile et exhaustive aux porteurs de projet. Grâce à cet outil, la CCMT souhaite favoriser la réaffectation rapide des locaux inoccupés en faisant l'intermédiaire entre les propriétaires ou agences immobilières et les créateurs ou repreneurs d'activité. L'objectif est bien d'être réactif dans l'identification de locaux vacants et l'accueil de nouveaux projets. Avoir un linéaire commercial continu et qui satisfait la population, tel est l'enjeu !

+ Contact :

Service Développement économique
economie@ccmt71.fr



Une nouvelle entreprise à Lacrost

MG MOTOCULTURE

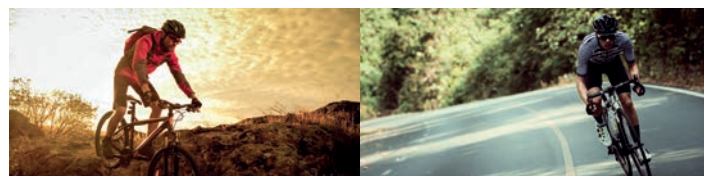
Et de 3... M. Christophe Gillet a inauguré au mois de mars le 3ème point de vente de son entreprise MG MOTOCULTURE sur la zone d'activité communautaire « Les Croux » à Lacrost.

Une nouvelle entreprise à Fleurville

SAS CYCLES BERTHOUD

Fondée en 1977, l'entreprise Berthoud est située à Pont de Vaux dans l'Ain depuis les années 1980. Son créateur, Gilles Berthoud, s'est rapidement orienté vers la fabrication de bicyclettes complètes afin de pouvoir offrir à ses clients des machines répondant à son haut niveau d'exigence.

L'entreprise Berthoud est surtout connue pour ses vélos de voyage, randonneuses et autres bicyclettes de cyclotourisme, même si de nombreuses courses (route et VTT) se sont gagnées sur des vélos sortant de ses ateliers. Les locaux actuels de l'entreprise n'étant plus adaptés à ce qu'est devenue l'entreprise (reprise par M. MARGUET en 2015) et étant très dispendieux d'un point de vue thermique, l'entreprise a décidé d'acquérir les anciens locaux de COLAS à Fleurville.



De nouveaux services proposés aux entreprises

La mise en oeuvre d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises

L'objectif de ce nouveau dispositif est d'accompagner la construction, l'extension de bâtiments s'inscrivant dans un objectif de développement durable, de favoriser la création ou l'extension d'activités économiques sur le territoire du Mâconnais-Tournugeois.

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les PME, entreprises qui emploient moins de 250 salariés, réalisant moins de 50 M € de chiffres d'affaires et n'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de plus de 250 personnes. La Communauté de Communes a voté une enveloppe budgétaire annuelle de 25 000 € avec l'octroi d'une aide de 5 000 € par projet maximum. La Région Bourgogne Franche-Comté intervient, ensuite, en complémentarité du financement de la Communauté de Communes.

3 aides ont été octroyées en 2018 :

ADG DIFFUSION - Agence commerciale spécialisée dans la vente de chocolats et de confiseries pour la création d'un bâtiment à usage industriel sur la zone d'activité de Lacroix

CYCLES BERTHOUD SAS - pour la création d'un bâtiment à usage artisanal sur la commune de Fleurville (anciennement les bâtiments de l'entreprise COLAS)

SCI LES VERMILLAT - Le Clos du grand Bois pour la création d'un gîte de groupe touristique sur la commune de Lugny.

+ Pour + d'infos :

Télécharger le règlement d'intervention sur notre site maconnais-tournugeois.fr

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



La création d'un service

de domiciliation d'entreprises

La domiciliation de l'entreprise n'est pas à confondre avec son lieu d'exercice. La domiciliation correspond à l'adresse administrative de son siège social et doit être déclarée au centre de formalités des entreprises. L'immatriculation au RCS ou au répertoire des métiers (RM) impose d'avoir une domiciliation. L'adresse des locaux professionnels doit, quant à elle, figurer sur les documents commerciaux (devis, factures, etc.).

L'objectif d'un tel service pour les entreprises est de pouvoir bénéficier d'une « vitrine commerciale » déconnectée de son lieu d'habitation (protection de la vie privée) ou de ses locaux professionnels. Elle permet aussi aux jeunes créateurs ou aux entrepreneurs n'ayant pas besoin de

locaux commerciaux, d'économiser de l'argent.

Une démarche auprès de la Préfecture de Saône et Loire a été mise en oeuvre afin d'enregistrer la Pépité comme domiciliaire. En effet, la domiciliation est une activité très encadrée et bénéficiant d'un suivi particulier.

L'agrément a été reçu au mois d'octobre 2018. Le Conseil communautaire a fixé le prix du service de domiciliation à 250 € HT/an. Un contrat de domiciliation est établi entre l'entreprise domiciliée et le domiciliaire.

A ce jour, 2 entreprises ont déjà souscrit à ce service (ACQUA EARTH et A COEUR d'AGIR).

LES MEUBLES DE VOTRE MAISON SE RECYCLENT !



L'éco-participation sert à financer le tri et le recyclage des meubles usagés.
Pour aller plus loin : eco-mobilier.fr



éco-mobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises par des conseillers qualifiés

Des conseillers experts assurent des permanences au sein de la Pépité, sur le site du Pas Fleury à Tournus, et sont disponibles sur simple rendez-vous. Permanences sur rendez-vous :

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAONE-ET-LOIRE

Tél. 03 85 42 36 00
Les lundis 2 fois/mois

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION BOURGOGNE

Tél. 03 85 20 88 45
Les vendredis 2 fois/mois

BGE PERSPECTIVES

Tél. 03 85 88 91 94
Les mardis 1 fois/mois

CCI SAÔNE-ET-LOIRE



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Interdépartementale
Côte-d'Or - Nièvre
Saône-et-Loire - Yonne



Appui aux entrepreneurs

Le mot du Vice-Président



Jean-Maurice DAILLY

Conseiller municipal de Viré
2^{ème} VP chargé des finances

Le Conseil communautaire a voté en mars 2018 le premier compte administratif de la Communauté de Communes depuis sa fusion. Il s'agit de l'état des comptes arrêtés au 31/12/2017.

L'analyse détaillée des dépenses et des recettes ont fait ressortir les points qui vous sont présentés ci-dessous.

Dans un contexte caractérisé par la très forte sollicitation des collecti-

ités au redressement des finances publiques, le budget 2018 de la CCMT a été construit autour de cinq axes directeurs : convergence vers un résultat de fonctionnement positif, projets d'investissements structurants, baisse globale de la fiscalité, aide aux communes membres et financement du projet du déploiement du très haut débit par l'emprunt.



Retour sur l'état de nos finances en 2017

La section de fonctionnement **du budget principal**

La CCMT a clôturé son budget 2017 avec un résultat de fonctionnement en augmentation par rapport à 2016 (2 313 031,91 €), qui s'explique notamment par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges courantes et des recettes non prévues (car non certaines ou non connues au moment du vote).

Des dépenses d'exploitation mitigées : 7 382 963,62 €

- Une baisse des charges à caractère général
- Une augmentation des autres charges de gestion courante (cotisations, subventions)
- Une diminution des charges financières en raison du remboursement contractuel des emprunts de l'ex-CC du Tournugeois (331 753 €).

Des recettes d'exploitation en augmentation : 9 695 995,53 €

- Des produits de services (environnement et petite enfance en hausse de 15.1 % +63 623 €)
- Une hausse des recettes fiscales et des dotations plus importantes par rapport au budgétisé
- Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères et une taxe de séjour constantes.

La section d'investissement **du budget principal**

Le niveau d'investissement prévu au budget 2017 (3 565 903,00 €) n'a pas été atteint tant en dépenses qu'en recettes. En effet, les travaux pour le déploiement du très haut débit sur notre territoire ayant été différés en 2018, aucune contribution financière n'a donc été versée au Département en 2017. En outre, la livraison d'un nouveau camion benne à ordures ménagères a également été reportée en début d'année 2018.

Les dépenses d'investissements réalisées en 2017 : 779 922,21 €

- Fonds de concours attribués aux communes
- Fabrication d'une plateforme d'accès à la déchetterie de Péronne
- Achat de matériel pour les services techniques
- Aménagement du parking du dojo de Lugny
- Achat de mobiliers pour la micro crèche de Cruzille et le multi-accueil de Viré

- Achat d'un camion plateau Nissan Cabstar
- Marché d'extension du multi-accueil de Viré
- Acquisition de colonnes de tri semi-enterrées pour la ville de Tournus et colonnes de tri classique

Les principales ressources d'investissement 2017 : 1 152 075,49 €

- FCTVA
- Subvention de l'Etat pour l'élaboration du PLUI
- Subvention de la région Bourgogne pour la valorisation de la halte fluviale de la Truchère
- Subvention de la CAF pour l'acquisition d'un logiciel pour le RAM et l'aménagement de la cuisine de la micro crèche
- Subvention du Département et participation communale (20%) pour la création d'une aire de jeux à Lacrost

Les orientations financières, budgétaires et organisationnelles pour l'année 2018

Pour 2018, le budget a été voté avec une fiscalité en baisse et dans la perspective d'un résultat de fonctionnement positif. La solidarité intercommunale a été maintenue et le projet du déploiement du très haut débit a été pris en compte avec un financement par l'emprunt.

Le budget principal a été voté en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

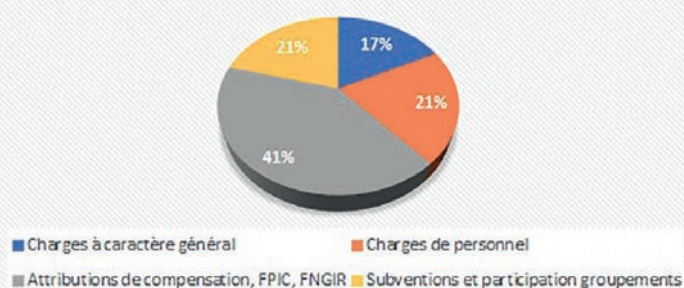
8 568 412,51 €

Section de fonctionnement

4 113 312,96 €

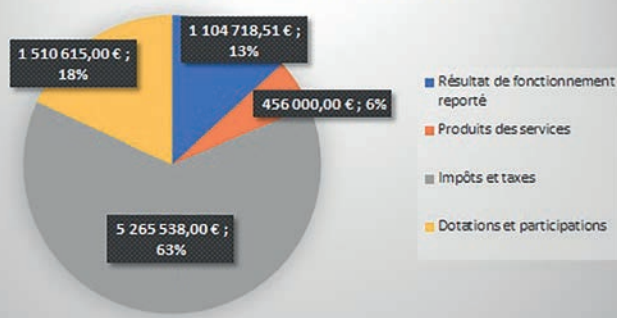
Section d'investissement

Dépenses de fonctionnement

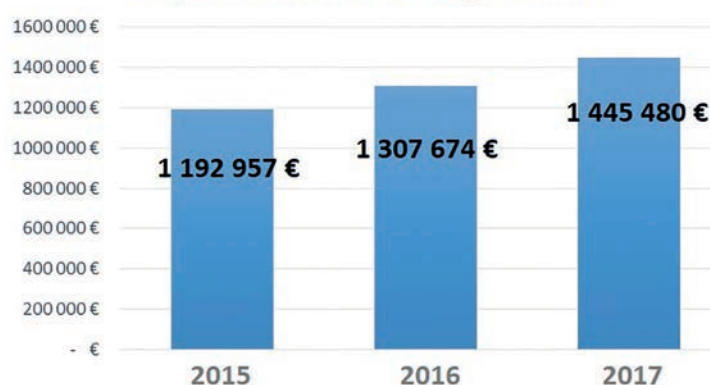


Charges à caractère général	1 307 367,00 €
Charges de personnel	1 544 785,00 €
Attributions de compensation, FPIC, FNGIR	3 021 604,00 €
Subventions et participation groupements	1 539 623,00 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	48 349,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Virement à la section investissement	554 576,00 €
TOTAL DÉPENSES au 01/12/2018	8 046 304,00 €

Recettes de fonctionnement



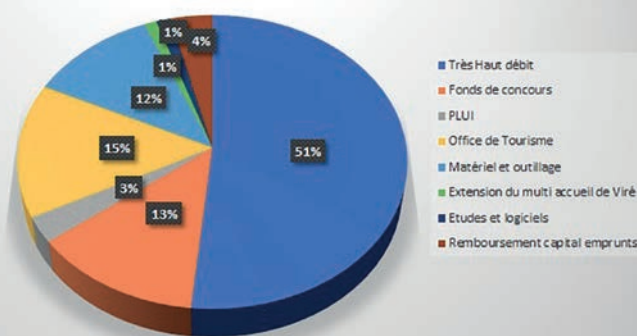
Dépenses annuelles de personnel



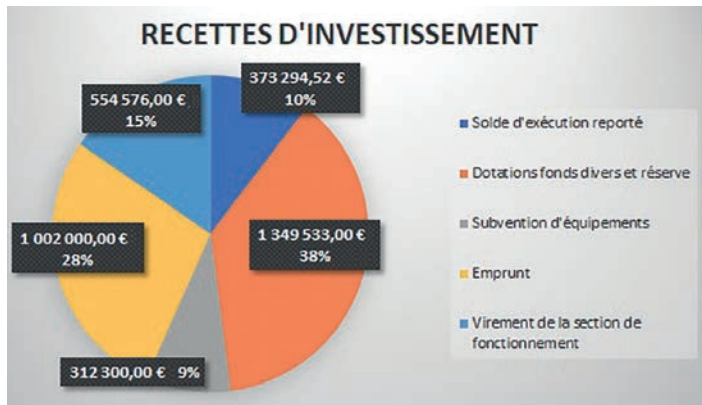
En raison de l'augmentation des charges et des compétences exercées directement par la collectivité, les charges de personnel sont à la hausse. Il s'agit, toutefois, d'une évolution modérée grâce à une gestion et une organisation rationnelle des services.

La masse salariale de la CCMT représente 21 % des dépenses de fonctionnement contre une moyenne nationale de 34 % en 2017

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Très Haut débit	2 000 000,00 €
Fonds de concours	505 000,00 €
PLUI	110 000,00 €
Office de Tourisme	570 000,00 €
Matériel et outillage	450 000,00 €
Extension du multi-accueil de Viré	43 000,00 €
Etudes et logiciels	50 000,00 €
Remboursement capital emprunts	148 374,00 €
TOTAL DÉPENSES au 01/12/2018	3 876 374,00 €



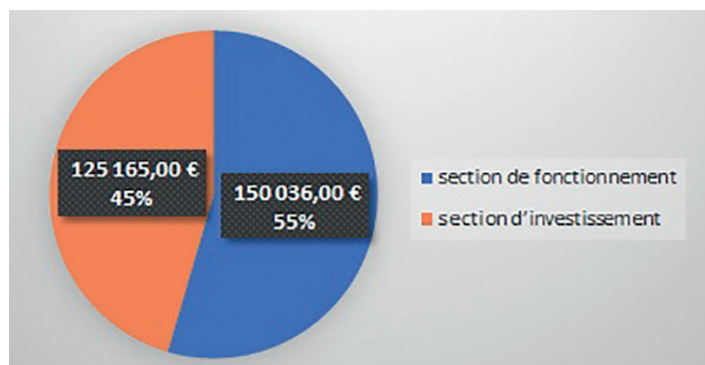
La fin des écritures budgétaires se terminant en janvier, le compte administratif 2018 sera définitivement arrêté et voté par le Conseil communautaire avant le vote des budgets au cours du premier trimestre 2019.



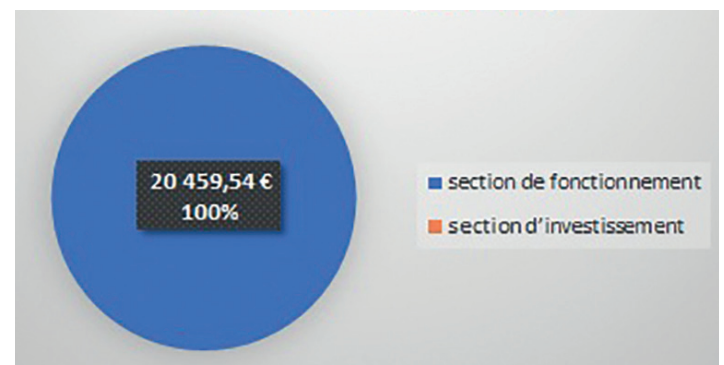
Les budgets **annexes**

La CCMT vote 1 budget principal et 4 budgets annexes. Chaque budget est voté en équilibre en dépenses et en recettes par section.

BUDGET ANNEXE 2018 - Pépinière d'entreprise « La pépi't »



BUDGET ANNEXE 2018 - SPANC *



* Service public d'assainissement non collectif

La CCMT vote 2 budgets annexes pour les zones d'activités pour un stock de terrains de :

- Lotissement industriel (ZA Lacrost et Préty) : 633 959,10 €
- Zone d'activité de l'Ecarlate Viré-Fleurville : 296 760,50 €

Les dépenses d'entretien sont minimales. Elles correspondent au maintien des terrains en attendant leurs cessions.

Les soutiens financiers accordés par la Communauté de Communes

Les fonds de concours attribués aux communes :

En 2017, la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois a créé un fonds de concours destiné à soutenir les projets d'investissement de ses communes. Une source d'aide non négligeable pour les communes qui intervient en complément des subventions possibles de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région ou du Département.

En 2018, les projets soutenus sont les suivants :

■ Cruzille

Rénovation thermique de la salle communale : 18 250 €

■ Martailly-lès-Brancion :

Extension du local technique municipal : 22 907,50 €

■ Uchizy :

Création d'une cantine scolaire : 24 756 €

■ La Truchère :

Restauration de l'église : 25 000 €

En 2018, la CCMT a consacré 1 346 919,84 €, soit 15,72 % de ses dépenses de fonctionnement (budget prévisionnel) au financement d'organismes extérieurs et d'actions d'intérêt communautaire. Il s'agit de cotisations, participations obligatoires pour l'exercice de ses compétences ou de subventions.

Les cotisations 2018 : 104 110,83 €

- Association des Maires et des Présidents de Communautés de Saône-et-Loire
- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus
- Agence technique départementale de Saône-et-Loire
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Fédération française de cyclotourisme (label territoire vélo)
- Assemblée des Communautés de France
- Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire

Les autres participations versées aux organismes auxquels adhèrent la CCMT : 734 912,01 €

- SMET71
- Syndicat (GEMAPI) : SIVOM du Mâconnais, Syndicat intercommunal d'aménagement des bassins versants de la région de Cuisery, Syndicat de la Natouze, Syndicat intercommunal d'aménagement de la basse Seille, EPTB Saône et Doubs
- Maison de l'enfance à Tournus (délégation de service public à l'AFT)

Les subventions de fonctionnement : 313 109 €

- Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois
- Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs (CECL)
- Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais

Les subventions aux manifestations associatives sportives, culturelles, touristiques : 64 800 €

Les subventions en faveur de l'action sociale : 129 988 €, dont 36 071 € pour l'Association pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi et 33 297 € pour l'association Economie Solidarité Partage

Quelques chiffres clés

16 535 habitants

Population intercommunale
au 01/01/2018

24

Nombre de communes membres

40

Nombre de délégués
communautaires

49

Nombre d'agents

7

Vice-Présidents

Indemnités des élus :

- Président : 1 886,94 € brut
- Vice-présidents : 719,16 € brut

Taxes directes locales votés en 2018 (reconduction des taux 2017) :

- Taxe d'habitation : 3,54 %
- Taxe foncière sur le bâti : 1,03 %
- Taxe foncière sur le non- bâti : 4,93 %
- Cotisation foncière des entreprises : 24,48 %

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles HUMIDES.

Où déposer ses TLC ?

Dans un des **Points d'Apport Volontaire portant ce logo** →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr

POURQUOI est-ce utile ?

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

Depôt à un PAV → Collecte → Tri → Réutilisation / Recyclage

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

ECO TLC
L'éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure

tourisme

Le mot du Vice-Président

**Julien FARAMA**

1^{er} Adjoint à la Ville de Tournus

3^{ème} VP chargé du tourisme, de la culture et de l'attractivité du territoire

2018 aura été une année charnière pour le tourisme en Mâconnais-Tournugeois. Maintes fois évoqué depuis de nombreuses années, le déménagement de l'Office de tourisme, dans des locaux à la hauteur des richesses touristiques et du dynamisme des acteurs, devient une réalité.

200 m² seront proposés aux visiteurs pour découvrir l'ensemble de notre territoire, et ceux qui le font vivre : hébergeurs, restaurateurs,

vignerons, producteurs, prestataires d'activités...

Le dynamisme de notre territoire s'est également renforcé, avec un succès renouvelé de bon nombre de manifestations et l'apparition de nouveaux événements qui ont trouvé leur public et s'inscriront sans nul doute dans la durée : c'était donc tout naturel pour la Communauté de communes que de redynamiser le guide des événements, d'en assurer une meilleure diffusion afin de relayer ces initiatives et de les faire connaître.

Avec le millénaire de l'Abbatiale, notre territoire aura la chance de compter en 2019 sur un coup de projecteur supplémentaire qui bénéficiera à l'ensemble des communes.

Acquisition de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme



Cette année, la Communauté de Communes a acquis les murs et le fonds de commerce du local « Siècles et Arts » situé rue Gabriel Jeanton à Tournus pour installer l'Office de tourisme du Mâconnais Tournugeois.

L'office de tourisme loue depuis près de 10 ans à Tournus des locaux Place de l'Abbaye qui ne correspondent ni aux standards en termes d'accueil des visiteurs, ni aux conditions de travail nécessaires pour l'équipe permanente de l'Office, qui s'est agrandie depuis la fusion des deux Offices de tourisme de Tournus et



© Office de tourisme de Tournus

Fleurville (point d'accueil touristique à ouverture saisonnière). Aussi, la vente d'un local situé au pied de l'abbatiale, à quelques mètres de ses locaux actuels, s'est révélée être une opportunité intéressante pour y installer son nouveau point d'accueil touristique. Un emplacement privilégié compte tenu de la fréquentation qui s'y concentre : tous les territoires placent les bureaux principaux de leur Office de tourisme à proximité des lieux de visite les plus fréquentés.

Proposant une surface d'accueil de plein pied de plus de 230 m², et des surfaces supplémentaires de 100 m² pour les réunions, bureaux et restauration des employés, il permettra ainsi au territoire de franchir un cap en termes de promotion du territoire du Mâconnais-Tournugeois, de ses producteurs, et de développement des activités commerciales (produits dérivés, productions locales, expositions, animations...).

Le cabinet d'architectes GAUTHERON – ZANIN de Tournus a été retenu pour assurer la maîtrise d'oeuvre du projet d'aménagement.

Un effort sera marqué en matière de scénographie et d'ambiance, d'usage des outils numériques, de mise en valeur des producteurs et des prestataires touristiques, et sur le développement de nouvelles fonctions d'accueil (accès wifi, espace détente, consignes, expositions et animations temporaires etc.).

Le coût de l'achat (Local, Fonds de commerce, frais de notaire) s'élève à 265 500 €. Les travaux d'aménagement du local ont été estimés à environ 360 000 € HT avec des subventions escomptées à hauteur de près de 60 %.

Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2019.

Les projets et événements culturels, sportifs et touristiques subventionnés

Un des objectifs de la Communauté de Communes est de soutenir les initiatives contribuant à la promotion et au développement de son territoire.

En 2018, près de 35 000 € ont été versées à des associations organisatrices de manifestations touristiques, culturelles ou sportives ayant un rayonnement communautaire. Ainsi, plusieurs événements se sont déroulés tout au long de l'année et sur tout le territoire :

Des événements musicaux :

- « La Cordée Musicale » à Plottes, Brancion, St. Gengoux de Scissé et Clessé
- « Les Improptus » à Ozenay
- « La Musardine » à Uchizy

Des événements artistiques :

- La Tournusol
- « Détours en Tournugeois » à Tournus et La Chapelle-sous-Brancion
- Art patrimoine Ozenay : exposition d'art contemporain

Des événements gourmands :

- Les Oenogourmandes, le 1er salon des vins organisé à Tournus.
- Les 20 ans de l'AOC Viré-Clessé

Des événements sportifs :

- La Tournuscimes
- Le Championnat et Coupe de Bourgogne-Franche-Comté, la Bourgogne Cyclo
- Asso Trail : course nature avec animations gourmandes

Vous pouvez retrouver l'intégralité des soutiens octroyés par la CCMT ainsi que le règlement de subventions sur son site : www.maconnais-tournugeois.fr

Dépôt des demandes de subventions
Avant le 31 janvier



Taxe de Séjour

La taxe de séjour a été uniformisée sur l'ensemble du territoire. Au 1^{er} janvier 2018, les tarifs retenus sont ceux appliqués sur l'ex-Tournugeois avant la fusion.

En 2017, les recettes de la taxe de séjour se sont élevées à plus de 81 000 €. La loi de finances rectificative pour 2017 (article 44 et 45) et le projet de loi de finances pour 2018 ont apporté de nouvelles précisions concernant la perception de la taxe de séjour dont l'application d'une tarification au pourcentage pour les hébergements non classés (sauf campings). A compter du 1^{er} janvier 2019, pour ces établissements, la taxe s'élèvera à 2 % dans la limite de 1,30 € par nuitée par personne.

Les projets financés par la taxe de séjour :

- Guide des événements et manifestations 2018 en Mâconnais-Tournugeois
- Edition des cartes pour chemins de randonnées et balades
- Subvention de fonctionnement de l'office pour ses actions de promotion touristique
- Subventions aux manifestations sportives et culturelles



Ci-dessus, les nouveaux totems de signalisation touristique installés sur l'autoroute A6

Les autres projets soutenus par la CCMT

- **Financement de l'étude de faisabilité pour l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de l'Abbaye St Philibert**
- **Les nouveaux totems de signalisation touristique installés sur l'autoroute A6 financés par la CCMT et le Conseil Départemental de Saône-et-Loire**
- **Le Projet de Cité des Vins à Mâcon :**

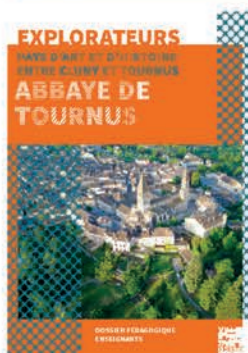
Un soutien financier au Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne a été accordé : 60 000 € répartis sur 3 ans.

Ce projet s'inscrit dans le projet global de Cité des Vins de Beaune, Chablis et Mâcon. Située à proximité de la Maison des Vins de Mâcon, la Cité des Vins sera la vitrine de l'offre viticole et oenotouristique de la Bourgogne du Sud, elle comprendra :

- 580 m² de parcours de visite ludique et contemporain, avec dégustations et animations pour diffuser les messages clés des vins de Bourgogne
- 310 m² d'accueil, caveau-boutique, Bar des découvertes et plateforme oenotouristique
- 600 m² pour les ateliers, formations et les locations de salles
- 420 m² : pôle administratif et logistique 55 000 visiteurs seraient attendus par an. L'ouverture du

site est prévue à l'horizon 2020. L'investissement prévu se monte à 3,9 M €.

L'ANNÉE 2018 DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ENTRE CLUNY ET TOURNUS



Pour connaître le patrimoine :

Le Pays d'Art et d'Histoire rédige et publie des dépliants et ouvrages chaque année.

~ Cet été, le **village de Salornay-sur-Guye** et les **villages de la vallée de la Gande**, dans le Clunisois, ont fait l'objet d'un dépliant « Laissez-vous conter » ;

~ En octobre, le livre **Pays-Paysage entre Cluny et Tournus** a été édité pour faire la part belle aux paysages de notre territoire. Imprimé à 1.000 exemplaires, il est en vente dans les offices de tourisme, les librairies et les sites patrimoniaux entre Cluny et Tournus.

Pour animer le patrimoine :

D'avril à novembre, l'année est rythmée par l'organisation d'événements, en collaboration avec des partenaires institutionnels ou associatifs. Au programme cette année :

~ en avril, les **Journées des métiers d'art à Brancion** (avril) avec l'accueil de près de 800 personnes (avec La Mémoire Médiévale et TREMPLIN Homme et Patrimoine) ;

~ en septembre, les **Journées Européennes du Patrimoine** avec la publication du programme ;

~ entre mai et septembre, un **concours-photos sur les paysages** ;

~ en juillet et août, des **visites guidées dans les villages** ;

~ entre septembre et novembre, une **exposition « Brancion sous l'objectif de TREMPLIN »** ;

~ toute l'année, **des séances de cinéma** sur l'art avec le Cinéma La Palette de Tournus et des séances spécifiques sur l'architecture en septembre-octobre pour le Mois de l'Architecture en Bourgogne.

Pour faire découvrir le patrimoine aux jeunes :

Le Pays d'Art et d'Histoire propose des activités au public jeune, de 3 jusqu'à 18 ans !

En 2018, les activités se sont diversifiées pour répondre aux attentes des enseignants et préparer les grands événements de 2018 :

~ **Accueil de classes** pour des visites et des ateliers ;

~ **Partenariat avec l'option patrimoine du lycée Gabriel Voisin** de Tournus ;

~ **Création d'outils pédagogiques**, à l'usage des enseignants :

- Dossier pédagogique de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus
- Réalisation d'une maquette de village
- Mise en place d'une matériauthèque

~ **Animations estivales pour les 6-12 ans.**

Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus
Mairie de Tournus - 71 700 TOURNUS
www.pahclunytournus.fr



ACTUALITÉS DE VOTRE Office de Tourisme

LES ACTIONS DE valorisation du territoire :

Organisation Office de Tourisme :

- MARS : OENO GOURMANDES, SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE, UNE 1ÈRE ÉDITION RÉUSSIE !
- JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE : WINE TOUR : BALADES DANS LE VIGNOBLE EN AUTOCAR ET DÉGUSTATIONS
- SEPTEMBRE : JOURNÉES DU PATRIMOINE, MISE EN PLACE DE VISITES GUIDÉES
- DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL, LES EXPOSANTS ONT ENCORE RÉPONDU PRÉSENT CETTE ANNÉE. LES DEMANDES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES PLACES DISPONIBLES !

PARTENARIATS ET CO-ORGANISATIONS :

- AVRIL : PRÉSENCE ET ORGANISATION DE VISITES GUIDÉES SUR LE 20ÈME PRINTEMPS DU VIRÉ-CLESSÉ
- JUILLET : PRÉSENCE SUR L'AÉRAUTO
- JUILLET : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE À L'OCCASION DE TOURNUSOL
- JUILLET ET AOÛT : ACCUEIL SUR LES BERGES EN FOLIE
- SEPTEMBRE : PARTICIPATION À LA RANDONNÉE «CHEMIN DES MOINES AU CLAIR DE LUNE»

Actions de promotion du territoire :

- PRÉSENCE SUR LE SALON DES VACANCES À BRUXELLES (PARTENARIAT CLUNY ET MÂCON)
- PRÉSENCE SUR LE SALON DU RANDONNEUR
- PRÉSENCE SUR LES SALONS CE (COMITÉ D'ENTREPRISE POUR PROMOUVOIR LES OFFRES GROUPES) DE LYON, DIJON, CLERMONT-FERRAND, SAINT-ÉTIENNE ET MONTBÉLIARD
- PRÉSENCE À L'AFTERWORK DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ TOURISME À PARIS
- PRÉSENCE SUR LE WORKSHOP DES VOYAGES DE GROUPES, 3 JOURS À ROMANÈCHE-THORINS

Guide des événements :

L'office de tourisme s'est chargé de la collecte des informations et de la rédaction du guide des événements 2018. Il en a assuré la distribution dans les 24 communes du territoire.

Bilan de saison :

UNE FRÉQUENTATION STABLE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE. LES VISITES GUIDÉES LE SONT ÉGALEMENT. NOTRE ENQUÊTE DE SATISFACTION MET EN LUMIÈRE L'INTÉRÊT QUE PORTENT LES VISITEURS À NOTRE DESTINATION, C'EST ENCOURAGEANT !

Ambassadeurs :

UN RÉSEAU D'AMBASSEDEURS A ÉTÉ CONSTITUÉ SUR L'ENSEMBLE DES 24 COMMUNES DU MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS, MAIRIES, COMMERCE DE PROXIMITÉ, PRÈS DE 60 PARTENAIRES ONT ÉTÉ FÉDÉRÉS. GRÂCE À EUX, L'ACTUALITÉ FESTIVE ET TOURISTIQUE EST DIFFUSÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET NON PLUS DANS LES SEULS MURS DE L'OFFICE DE TOURISME !

NOUVEAUTÉ
2018 !

SALON DES VINS 24 et 25 MARS 2018

Samedi : 10h - 19h
Dimanche : 10h - 18h



• 60 20 producteurs -
standes gourmandes et
animations

LES OENO
GOURMANDES

TOURNUS

Celler et Bénédictine des Moines - Abbaye Saint-Philbert

Tarif : 5 €
Verre dégustatoire offert à
dégustations gratuites

Infos pratiques : 03 85 27 00 20
www.tournus-tourisme.com



NOUVEAUTÉ
2018 !



Retrouvez ici l'information touristique et
le calendrier des manifestations du territoire

Ambassadeur du
Mâconnais-Tournugeois

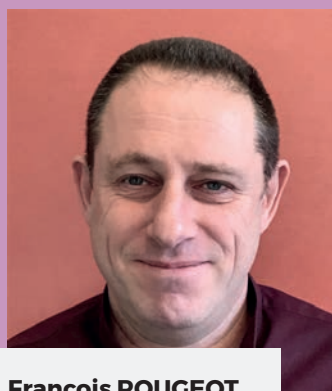
Demandez l'programme ☺ !

Relais infos de votre Office de Tourisme

NOUVEAUTÉ
2018 !

équipements sportifs et de loisirs

Le mot du Vice-Président



La CCMT met un point d'honneur à mettre le sport à la portée de tous et pour tous.

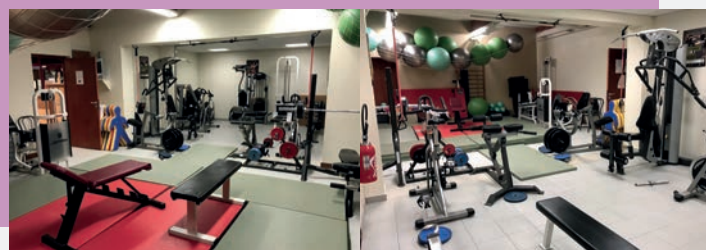
Son soutien se traduit par les subventions qu'elle accorde aux grands rendez-vous sportifs de son territoire et qui concourent au développement des pratiques sportives, amateurs et professionnelles (Trail des cadoles, Bourgogne cyclo, Tournuscimes, championnat de Bourgogne Franche Comté 2018 sur route et Contre la montre à Lugny coupe régional VTT XCO à Uchizy, Plottes et Chardonnay).

François ROUGEOT

1^{er} Adjoint à la Mairie de Lugny

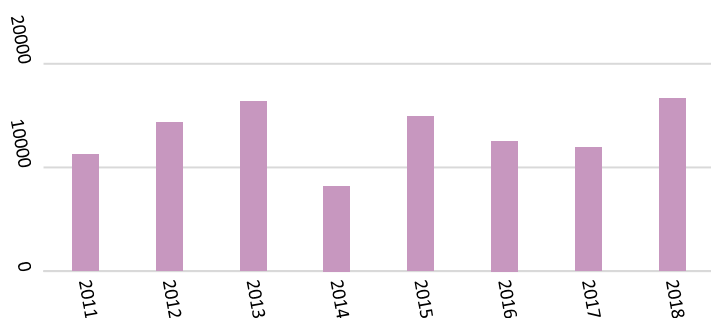
4^{ème} VP chargé des équipements sportifs, des bâtiments communautaires et de la compétence GEMAPI

Son action se traduit également par la gestion directe de structures sportives et de loisirs, le Dojo de Lugny et l'espace aquatique à Tournus, ainsi qu'un ensemble de petits équipements « de plein air » accessibles librement par tous (terrains multisports, aire de jeux, plan d'eau à Fleurville, pontons de pêche, chemins de randonnées labellisés...).



Une hausse de la fréquentation de l'espace aquatique intercommunal à Tournus

Cette année, les conditions météorologiques ont été très favorables, cela s'est répercuté sur le nombre d'entrées comptabilisées, le plus haut depuis ces sept dernières années. Grâce aux bonnes conditions climatiques, un grand nombre d'élèves ont pu bénéficier d'un apprentissage et perfectionnement à la natation courant mai et juin. Une prestation, dont bénéficient les élèves du CP à la 6^{ème}, entièrement prise en charge par la CCMT (surveillance, animation pédagogique...). Rappelons que sont accueillis gratuitement les scolaires mais aussi les sapeurs-pompiers et gendarmes pour leurs entraînements sportifs réguliers, les enfants des centres de loisirs de l'intercommunalité et l'EPMS Paul Cézanne à Tournus. Quelques investissements mineurs ont été réalisés. Les habitués ont pu agréablement constater le renouvellement de la signalétique réglementaire et de sécurité, la nouvelle vitrophane de la cafétéria ainsi que l'installation de boîtes à livres qui ont ravi notre public familial.



16 633 entrées de mai à août 2018 (contre 16 333 en 2013 et 11 923 en 2017)

Zoom sur le dojo à Lugny

Le dojo est dédié aux activités physiques et sportives, et en particulier à la pratique des arts martiaux. Il est régulièrement loué par les établissements scolaires de Lugny (écoles et collèges) et des associations (judo, gymnastique, yoga). Le dojo est également équipé d'une salle de

musculature accessible les mardis et vendredis de 17h30 à 21h30, les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 10h à 11h30.

Cette année, nous avons dû déployer un vandalisme. L'entrée du dojo a été incendiée courant avril. Des travaux de rénovation ont pu être menés à l'automne seulement, après indemnisation de l'assurance.



Pêche au plan d'eau de Fleurville

Espace de détente et de loisirs pour toutes les familles, situé en bord de Saône à proximité de la Voie Bleue, le plan d'eau est un site de pêche très apprécié par les pêcheurs pour ses carpes, sandres, brochets, black bass... ainsi qu'un espace événementiel en partie dédié à l'activité aéromodélisme. D'une surface d'environ 19 hectares, il communique avec la Saône par un chenal. Sa gestion piscicole est assurée par « les amis de la Bourbonne ». Le règlement

intérieur de la pêche sur le plan d'eau est consultable sur le site internet de la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire et sur le site de la CCMT.

Le patrimoine immobilier de la CCMT

« La CCMT, c'est aussi un patrimoine immobilier à gérer, qui tend à se développer avec la prise des nouvelles compétences. La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et le transfert des zones d'activités économiques communales depuis le 1er janvier 2017, et la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018, ont apporté une charge de travail conséquente à tous, que nous assumons pleinement. »

Outre les équipements sportifs et les zones d'activités économiques, le patrimoine immobilier de la CCMT se compose :

- de la maison de santé située rue de la Manu à Tournus
- d'un bâtiment communautaire, d'un plan d'eau et de deux logements à Fleurville
- d'un logement à Lugny
- d'un bâtiment, siège administratif et technique de la CCMT, et d'une pépinière d'entreprises sur la ZA du Pas Fleury à Tournus
- d'un local situé rue Désiré Mathivet à Tournus (ancien bar de la Madeleine), vendu cette année à M. PFEIFFER, Psychologue Psychothérapeute, désireux de mieux recevoir sa clientèle, et de faciliter l'accès à son cabinet aux personnes à mobilité réduite

Elle a également la charge des structures de la petite enfance à Viré, Cruzille et Tournus, mis à disposition par les communes.

Afin de l'aider à entretenir cet ensemble immobilier et foncier, la CCMT a intégré, depuis le 1er janvier 2018, dans ses effectifs 1 agent technique à temps plein. Celui-ci assure la gestion des bâtiments et des équipements, réalise des travaux divers d'entretien des espaces verts, d'électricité, de menuiserie, de plomberie... Il assure également l'encadrement technique des travaux réalisés sur les zones d'activités, le suivi des chantiers et l'ensemble des opérations de maintenance.

Protection des données personnelles

La CCMT a procédé cette année à une refondation complète de son parc informatique. Cette modernisation fait suite à l'augmentation de ses effectifs (fusion du personnel des deux ex-CC du Mâconnais Val de Saône et du Tournugeois) et à la nécessité de se conformer à ses nouvelles obligations en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel. Une obligation légale issue du règlement européen n°2106/679 du 27 avril 2016, qui s'applique à l'ensemble des Etats membres de l'UE depuis le 25 mai 2018.

✚ Contact :

M. René Varin

protection-des-données@ccmt71.fr



GEMAPI et son financement (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

Il s'agit d'une compétence obligatoire pour les communautés de communes, depuis le 01/01/2018, qui comprend l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac et plan d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Afin de financer les charges de

fonctionnement et d'investissement afférentes, le Conseil communautaire a instauré la taxe GEMAPI codifiée à l'article 1530 bis du code général des impôts. Le produit fiscal voté en 2018 était de 50 000 €.

Elle a été fixée à 60 000 € pour 2019, soit approximativement 4 euros par habitant. Elle sert à financer, à la place des communes, les participations versées aux différents syndicats délégués pour l'exercice de cette compétence, soit 49 912,01 € versés en 2018 aux SIVOM du Mâconnais, Syndicat intercommunal d'aménagement des bassins versants de la région de Cuisery, Syndicat de la Natouze, Syndicat intercommunal d'aménagement de la basse Seille et l'assistance administrative, technique et juridique de l'EPTB Saône et Doubs.

La gestion des aires des gens du voyage

Il s'agit d'une nouvelle compétence gérée par la Communauté de Communes depuis le 01/01/2017. L'aire d'accueil se situe à Tournus au lieu-dit Les Rochons. Elle comporte 24 emplacements dont 1 pour les personnes à mobilité réduite.

Le marché de prestation de service portant sur l'exploitation et l'entretien de l'aire d'accueil a été renouvelé cette année. La prestation comprend le gardiennage du site, l'accueil des nouveaux occupants, l'encaissement des redevances perçues sur les

usagers, le contrôle du fonctionnement des équipements, la réalisation des petites réparations et actions d'entretien, l'intervention en cas d'incident avec les usagers, ou entre usagers, la médiation entre les familles et les relations avec les différents intervenants extérieurs et l'action socio-éducative à l'attention des familles accueillies.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, l'exercice de ses missions est assurée par la société « Gestion'Aire » (01100 ARBENT), pour un montant annuel de 56 592,00 € TTC.

Cet automne, l'aire de Tournus était occupée à + 90 %.



environnement

Le mot du Vice-Président

**Philippe BELIGNÉ**

Maire de La Truchère
5^{ème} VP chargé de l'environnement

A la déchetterie, on trie aussi et on a tous à y gagner !

Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité. En effet, un déchet déposé dans une mauvaise benne influe un coût de traitement qui n'aurait pas été subi par la collectivité si celui-ci avait pu être valorisé. Une des priorités d'actions du service en 2019 sera d'améliorer la signalétique et les consignes de tri en déchetterie. La benne des déchets ultimes est notamment dans la ligne de mire. De plus en plus de filières de recyclage sont sur place dans les deux déchetteries, alors n'hésitez plus à solliciter l'aide des gardiens. Ils sont là pour vous orienter et vous conseiller.

En 2017

Fusion de notre Communauté de Communes, la charge administrative et technique du service environnement a été fortement impactée avec la collecte des ordures ménagères en régie des communes du Mâconnais Val de Saône ; trois nouveaux agents ont été recrutés pour assurer le gardiennage de la déchetterie de Péronne et réaliser la collecte en porte à porte.

Le bilan positif a permis de proposer aux élus pour 2018 une diminution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les communes rurales de « l'ex-CC du Mâconnais Val de Saône », à savoir 7,56 %, contre 11,80 %, harmonisant, ainsi, les taux pratiqués sur l'ensemble de l'intercommunalité pour les communes rurales bénéficiant d'un ramassage hebdomadaire de leurs déchets.

Le service des ordures ménagères fonctionne avec des recettes venant de la TEOM, de la redevance spéciale des OM (par les entreprises) et celles issues de la valorisation du tri, et avec des dépenses de fonctionnement (personnels, véhicules, contributions de transport et de traitement des déchets). Les comptes doivent être équilibrés.

Ainsi, et pour ne pas augmenter les taxes, il est « vital » de trier.

En 2018

Différents investissements ont été réalisés pour améliorer la productivité du service :

- l'acquisition d'un nouveau camion benne pour les ordures ménagères avec système de vidage automatique des bacs,
- l'acquisition d'une benne amovible avec toit coulissant pour la collecte des papiers,
- l'acquisition d'un local de stockage pour les déchets toxiques et chimiques à la déchetterie de Tournus.

A noter également, la mise en place d'une nouvelle filière de recyclage à Péronne avec l'arrivée d'une nouvelle benne Eco Mobilier pour le dépôt de vos mobiliers hors d'usage.

Par ailleurs, il a été jugé nécessaire de créer un poste de responsable du pôle environnement au sein de la CCMT, suite au départ de l'agent en charge de la prévention, qui sera en charge des déchets, de la GEMAPI et de l'assainissement. Nous souhaitons ainsi la bienvenue à Marie GARNIER qui a rejoint les effectifs de la CCMT en septembre 2018.

En tout, ce sont 13 agents techniques affectés à temps plein aux déchets, dont 1 coordonnateur technique chargé également des actions de prévention pour la réduction des déchets.

En 2019

L'objectif est de vérifier la TEOM de Tournus ; de renforcer les contrôles d'accès aux déchetteries car il est juste que seuls ceux qui paient profitent des services (il est demandé aux usagers d'être munis de leur badge d'accès lorsqu'ils se rendent en déchetteries à Tournus ou à Péronne) et d'augmenter les contrôles des sacs et bacs d'ordures ménagères, ce qui nous permettra de cibler « les mauvais trieurs » et d'améliorer nos campagnes de sensibilisation.

Vous l'aurez compris, notre ambition en 2019 est d'intensifier nos actions sur le tri sélectif ! En ce sens, deux grandes opérations de collectes des équipements électriques seront également organisées sur le territoire. Une autre ambition, pour améliorer la rapidité des collectes et la santé des rippers, est que les sacs noirs diminuent, voir disparaissent lors des ramassages, et qu'en ce sens chacun s'équipe d'un bac à ordures ménagères pour optimiser la collecte en porte-à-porte (pour rappel des bacs sont en vente à la CCMT à prix coûtant : 32 € le bac de 140 litres).

Bonne année 2019 à tous ; nous sommes à votre service mais nous avons besoin de vous pour préserver la qualité de vie de notre territoire.



Le saviez-vous ?

Trier coûte moins cher à la collectivité et donc à vous. Voici un comparatif des coûts de collecte et de traitement réalisés en 2017 :

- Emballages - bac jaune = + 63,14 € HT/tonne (recettes)
- OM - sac noir ou bac gris = - 188 € HT/tonne (coût)
- Papiers - bac bleu = + 24,57 € HT/tonne (recettes)

En 2017, 3 455 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire, soit 207 kg / habitant (-3,54% par rapport à 2016) ; en 2018, tonnage stable. 48,7 % (1 658 t) ont été valorisées par l'usine de méthanisation d'ECOCEA située au SMET 71 et utilisées pour produire de l'électricité et du compost. L'objectif serait d'atteindre 50 % de valorisation. Pour information, depuis 2009, les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 18,10 % en 8 ans.

Nos actions de prévention en faveur de la réduction des déchets

Les placettes de compostage

La municipalité de Préty a, elle aussi, décidé de s'investir dans la prévention des déchets. Cette nouvelle plateforme, en face du foyer rural, a été créée pour les habitants qui n'ont pas la capacité de composter chez eux et pour ceux qui souhaitent développer leur connaissance en matière de gestion écologique des espaces verts. Lorsque le compost arrive à maturation des opérations de distribution de compost se font dans le village, un moment convivial où tous les habitants sont conviés. Cette distribution se déroule durant les mois de mars, avril et mai.

La CCMT installe également des placettes dans des établissements scolaire, hospitaliers... Sont munis d'une placette de compostage : l'école de Clessé, les collèges de Tournus et Lugny, les lycées horticole et Gabriel Voisin, l'hôpital de Belney, la communauté de communes, l'EPMS Paul Cézanne...



Inauguration de la 19^{ème} placette à Préty le 12 mai 2018

Animations scolaires

Chaque année, notre ambassadeur du tri, coordonnateur technique du service de gestion des déchets, initie les enfants du Mâconnais-Tournugeois aux recyclages et les sensibilise à la protection de l'environnement. Il dispose de matériels pédagogiques et propose, en fonction de la demande des enseignants, des cas pratiques et des jeux ludiques sur le tri des déchets ainsi que des visites guidées de la déchetterie et du SMET à Chagny, le centre d'enfouissement et de méthanisation des déchets de notre territoire.

Devant le succès de ces animations, la CCMT renouvèle chaque année l'expérience et invite les enseignants intéressés en 2019 ou qui souhaitent de plus amples renseignements à prendre contact avec ses services.

+ Contact :

Patrick Vorillion

03 85 51 05 56 - 06 17 76 21 05
environnement@ccmt71.fr

Jetons moins !

Lutter contre le gaspillage alimentaire, composter, agir au quotidien, donner une seconde vie aux objets, les alternatives aux produits toxiques, retrouvez toutes nos astuces et conseils pour réduire vos déchets. Rendez-vous sur notre site internet rubrique environnement, jetons-moins.



Des poules dans le jardin, des déchets en moins

Pour égayer votre jardin, avoir des oeufs frais tous les matins, pourquoi ne pas adopter des poules ? Bon complément au compostage, un couple de poule peut picorer jusqu'à 150 kg /an de biodéchets. C'est aussi un excellent désherbant naturel, elles adorent la tonte d'herbe. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter le CCMT. Nous vous fournissons deux poules et un poulailler, le tout pour 80 €. Le poulailler est fabriqué par l'Esat du Breuil au Creusot et les poules viennent d'un élevage de la Bresse local, situé à Préty.



Faites broyer vos déchets verts à domicile !

Une équipe de 2 salariés intervient, sur rendez-vous, directement au domicile des particuliers. Les déchets verts représentent des volumes importants à déposer en déchetterie. L'association Économie Solidarité Partage, basée à Tournus, propose un service de broyage des déchets vert à domicile. Le broyeur accepte un diamètre de branches jusqu'à 12 cm, pour un rendement approximatif de 20 m³ à l'heure (selon conditions d'accessibilité et rangement des branches élaguées par vos soins !). Ce service permet de limiter les déplacements en déchetterie. C'est aussi, et surtout,

une solution alternative au feu, strictement interdit depuis 2011. Une fois broyés, les déchets verts constituent une ressource précieuse pour votre jardin (à mélanger au compost, ou directement en paillage pour les massifs ou arbres). La prestation comprend un forfait technique et déplacement de 10 €, puis un coût horaire de 32 €. L'intervention minimum est d'une heure. Aussi les regroupements de voisinage sont-ils vivement encouragés. Un agrément permet au particulier de déduire le coût à hauteur de 50 % des impôts.

+ Contact :

broyage.esp@gmail.com
ou 03 85 32 16 89

enfance-jeunesse et action sociale

Le mot de la Vice-Présidente



Viviane MARTINS-BALTAR

4^{ème} Adjointe à la Ville de Tournus,
6^{ème} VP, chargée de la petite enfance
et de l'action sociale

Cette première année de mandat a été très riche en rencontres, en partenariats et aussi en évènements.

Les transferts de la Maison de l'Enfance, les 10 ans de la micro-crèche de Cruzille, l'achèvement des travaux du multi accueil de Viré, les Olympiades pour les jeunes du CECL... autant de temps forts qui témoignent non seulement d'un mailage solide et cohérent des structures d'accueils sur notre territoire, mais aussi d'une véritable politique « enfance-jeunesse », levier incontestable d'attractivité territoriale, économique et sociale.

L'autre grand thème de ma délégation au sein de la CCMT est l'action

sociale pour laquelle il y a eu des décisions fortes : poursuite du travail pour l'aide au maintien à domicile, réflexion sur la rédaction d'un projet social. Nous sommes très désireux de développer des actions en faveur de nos seniors qui représentent une part importante de la population intercommunale.

Par ailleurs, en ce qui concerne les compétences facultatives, comme celles du périscolaire et des accueils de loisirs, nous avons un travail de concertation et de méthodologie important à mener si le conseil communautaire décide de les élargir à tout le territoire.

Nous avons cependant obtenu un délai afin de s'y préparer dans les

meilleures conditions et de garantir la qualité du service rendu à la population.

Ce qui importe c'est de rester attentif aux besoins des différents publics du territoire et d'apporter à tous une réponse et un service de qualité.

La Maison de l'Enfance à Tournus est gérée par **l'association Familiale du Tournugeois (AFT)**

Depuis 40 ans, elle gère les services petite enfance existants sur Tournus. Trois services distincts et complémentaires :

- Une structure multi-accueil de 25 places
- Un accueil de loisirs maternel de 30 places
- Un Relais Assistantes Maternelles offrant 204 places agréées pour 62 assistantes maternelles

La Maison de l'Enfance se veut avant tout un véritable lieu d'accueil gai et chaleureux de l'enfant et de sa famille, dans lequel tout est mis en œuvre pour que chacun puisse s'y épanouir et se sentir à son aise. Une équipe de professionnels se mobilise pour offrir aux familles du territoire de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois :

- Une offre d'accueil diversifiée et variée
- Un parcours personnalisé avec livret d'accueil, suivi de la demande et des solutions proposées
- L'accessibilité à tous

Notre ambition : **que chacun trouve un mode de garde adapté à sa situation et une attention particulière à sa demande**

En septembre 2017, l'Association Familiale a fêté ses 40 ans. À cette occasion, un spectacle « Gaspard Contrapontiste », suivi d'un goûter, ont été organisés pour les enfants. Le Président, les membres du conseil d'administration et l'équipe de la Maison de l'Enfance ont partagé, quant à eux, un gâteau d'anniversaire avec les anciens salariés et les officiels.



Des structures d'accueil réparties **sur l'ensemble du territoire**

Un multi-accueil à Tournus

Le Multi-Accueil est ouvert

- de 7h45 à 18h15, du lundi au vendredi, pour l'accueil en journée (accueil régulier ou occasionnel).
- de 7h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h15, du lundi au vendredi, pour l'accueil en demi-journée ou à l'heure (accueil régulier ou occasionnel).

Un réajustement concernant les horaires d'ouverture pourrait être envisagé en fonction des constats et des besoins recueillis auprès des familles. L'équipe de professionnelles se compose de Sophie Educatrice de Jeunes Enfants—Directrice du service, Isabelle Infirmière Puéricultrice, Catherine et Stéphanie Auxiliaires de Puériculture Edith, Armelle, Emmanuelle, Karine, Rose et Florence Animatrices Petite Enfance (CAP P.E./ BAFA/ BAFD) Agnès et Manon Agents d'entretien.

Nos projets pour l'année 2018-2019

La maison de l'enfance aura comme fil conducteur un thème commun :

A la manière de ...

Peinture, collage, musique et danse, modelage, se mouvoir dans l'espace, écouter et rêver, toucher, voir et sentir

Nous travaillons également **avec les familles et les partenaires**

Poursuivre le projet Prévention-Santé pour la Maison de l'Enfance en lien avec le médecin référent et les différents partenaires : en recensant questions et problématiques des familles pour organiser des soirées à thème avec des intervenants extérieurs (en 2018, intervention d'une psychomotricienne sur le thème de la motricité libre)

Favoriser et poursuivre le développement du réseau « d'accueil d'urgence » entre les différents services : recevoir les familles rapidement, leur proposer un accueil rapide et les orienter vers une solution plus durable

Animer un site internet spécifique à la Maison de l'Enfance pour chaque service : les pages de chaque service sont mises à jour et illustrées de photos représentant les moments de vie au Multi-Accueil.

Trouver des moyens d'intégrer davantage les parents au sein de la Maison de l'Enfance :

- Rencontres de rentrée pour présenter l'équipe et les projets, pour répondre aux questions et partager un moment convivial (en novembre)
- Rencontres entre parents et temps d'accueil parents/enfants sur des ateliers ponctuels (intervention d'une plasticienne)
- Fêtes : goûters de Noël et fête de l'Été avec un diaporama et un apéritif pour les familles utilisant nos services
- Sorties : 1 sortie mensuelle à la ludothèque avec le R.A.M., utilisation du gymnase municipal avec l'A.L.M. sur les périodes de vacances scolaires

Renforcer le partenariat avec les écoles maternelles avec les projets PASSERELLE :

Chaque année des temps de rencontre et des visites sont organisées avec les 3 écoles maternelles de Tournus pour préparer le passage du Multi-Accueil à l'école en douceur

Poursuivre le travail de commissions mises en place pour l'organisation des différents moments festifs et sur la question de l'alimentation : des parents utilisateurs du service et membre du C.A. participent à nos temps d'échanges et de réflexion.

Quelques chiffres de **janvier à septembre 2018** :

80 enfants accueillis pour 24 500 heures, dont 66 enfants habitants sur le territoire de l'intercommunalité. (Tournus : 41 / Lacroix : 6 / Le Villars : 6 / Plottes : 4 / Uchizy : 4 / Ozenay : 2 / Préty : 2 / Farges : 1)

Contact :

03 85 51 08 90 - multi.tournus@orange.fr

MANIPULER et OBSERVER

TOUCHER et TRANSVASER

RIRE et SE DEFOULER

REVER et IMAGINER

S'AVENTURER et CREER

Un multi-accueil à Viré

L'année 2018 a permis aux professionnelles du multi accueil de prendre leurs repères dans les nouveaux locaux agrandis en 2017 et de mettre en place une nouvelle organisation. Cette année encore, les enfants fréquentant le multi-accueil de Viré ont pu bénéficier de nombreux projets mis en place par l'équipe éducative :

- Des visites mensuelles à la bibliothèque de Viré
- Des animations diverses autour des fêtes traditionnelles (Carnaval, les anniversaires, la semaine du goût...)
- Une sortie près du lavoir de Vézinet
- Un projet de passerelle avec l'école de Viré, qui permis aux jeunes lutins de découvrir l'école de manière progressive sur la base d'un réel partenariat avec l'institutrice de petite section
- Des interventions musicales
- Des pique-niques hebdomadaires durant l'été dans le parc communal. 2 soirées « apéro – dinatoire » avec les familles
- Des lectures, tous les 15 jours, faites par une bénévole de l'association « Lire et faire lire »

Côté familles, l'équipe éducative a organisé différents temps forts : apéros dinatoires autour de la période de Noël et des vacances d'été, réunion de rentrée, gazette trimestrielle, création d'une bibliothèque à destination des parents.

Quelques travaux d'amélioration ont été menés :

- Sur la nouvelle partie des bâtiments : réalisation d'un faux plafond suite à un problème d'insonorisation dans la nouvelle salle de jeux et aménagement du bureau
- Sur l'ancien bâtiment : réfection des peintures et des luminaires de la salle d'accueil, mise aux normes de la porte de sortie de secours

Un grand merci à toutes les personnes qui oeuvrent de près ou de loin à la réalisation de nos différents projets, comme les cantonniers et la conductrice du bus de la commune de Viré, les bénévoles de la bibliothèque de Viré, les institutrices, Annie notre lectrice...

Quelques chiffres au 15/11/2018 :

Viré : 18 enfants, Montbellet : 12, Fleurville : 6, St-Albain : 5, Clessé : 4, Lugny : 3, Uchizy : 3, Burgy : 1, Ozenay : 1, hors interco : 1

Soit un total de 54 enfants accueillis, que ce soit en accueil régulier, occasionnel ou dépannage quelconque.



L'équipe éducative

Nathalie ROBILLOT, Valérie BERODIER, Morgane MATHURIAU, Mathilde BOURDON, Nelly BATTISTON, Maud BACONNET, Christelle GALLAND.

2 agents complètent l'équipe : Rachel DELORME sur le poste d'agent d'entretien et Ghislaine JAZÉ sur la préparation des repas. A noter que Nathalie Robillot, en poste depuis 10 ans au multi accueil, travaillera à la micro crèche de Cruzille dès le mois de janvier 2019. Nous la remercions pour ses nombreuses années passées au sein du multi-accueil.

Quelques infos pratiques :

- 20 places d'accueil pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans
- Tarif à l'heure établi selon les ressources de la famille et le nombre d'enfants à charge.

Horaires d'ouverture : 7h30-12h et 13h30-18h15 (ou journée continue)

+ Contact :

Christelle GALLAND

03 85 33 97 73 ou multiaccueil@ccmt71.fr



Une micro crèche à Cruzille

La structure peut accueillir jusqu'à 8 enfants (+ 1 place d'urgence), âgés de 2 mois et demi à 6 ans, de manière occasionnelle ou régulière, du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 (horaires en fonction des besoins des familles).

La structure peut accueillir jusqu'à 8 enfants (+ 1 place d'urgence), âgés de 2 mois et demi à 6 ans, de manière occasionnelle ou régulière, du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 (horaires en fonction des besoins des familles).

Cette année, 28 enfants ont été accueillis au sein de la structure. Le thème travaillé était les émotions, savoir les reconnaître et les nommer. Divers projets, activités et sorties ont été organisés en parallèle : intervention régulière d'une conteuse, rencontre mensuelle avec le relais assistantes maternelles (RAM), chasse aux oeufs, pique-niques, passerelle avec l'école Marcel Pagnol de Lugny... Tout au long de l'année, les parents reçoivent la « Cadol'Infos » qui les informe en photos de la vie quotidienne des enfants au sein de la structure.

Suite à un questionnaire de satisfaction, diffusé au printemps auprès des parents, la micro crèche a pu améliorer quelques points de fonctionne-

ment. Des tableaux d'affichage pour informer des repas et des activités ont ainsi été créés et des travaux de mise en sécurité des murs de la cour ont été réalisés durant l'été.

Trois professionnelles de la petite enfance travaillent au sein de la structure, encadrées par un référent technique présent les lundis après-midi et les mercredis toute la journée.

Le personnel a participé à une formation collective avec leurs collègues du multi accueil et le RAM de Viré sur le thème de la motricité libre avec Laurie-Anne Tissier, psychomotricienne. L'après-midi, l'organisation d'un atelier artistique a permis de renforcer la cohésion des équipes. Cette année, nous avons accueilli Marine, Aurélie et Florence sur les temps de remplacements.

La rentrée de septembre a été marquée par le 10ème anniversaire de la micro-crèche. Diverses activités seront développées autour du nouveau thème choisi : « Au fil des saisons, recyclons notre nature ». En 2019, sont prévus l'aménagement de l'espace extérieur et l'installation d'un portail avec digicode pour renforcer la sécurité des enfants. Dès janvier, Claire MILLOT interviendra sur 4 séances d'éveil musical.

Cérémonie Anniversaire la Micro crèche de Cruzille a fêté ses 10 ans

Créée en 2008, la micro crèche de Cruzille était la première à être inaugurée en Saône-et-Loire. Située dans les locaux de l'ancienne école primaire de Cruzille, elle avait été inaugurée par les élus de l'ex-Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône et en présence de M. Arnaud MONTEBOURG, Président du Conseil Général de Saône-et-Loire à l'époque. Le 20 septembre 2018, la micro crèche a fêté son 10ème anniversaire en présence des parents, des enfants, du personnel et des élus de la CCMT venus nombreux célébrer l'évènement. Pour cette occasion, la micro crèche était bien décorée : photos, revue de presse, banderoles, guirlandes de fleurs, lampions créés par

les enfants, étaient exposées dans toute la structure. M. André PEULET, conseiller général de Saône-et-Loire, M. Michel BISSARDON, 1^{er} Vice-président à la CAF de Saône-et-Loire, Mme Catherine GABRELLE, Présidente de la CCMT, et Mme Patricia CLEMENT, ancienne présidente de la CC Mâconnais Val de Saône ont fait un discours. Un vin d'honneur a suivi la cérémonie anniversaire. Une nouvelle enseigne a également été inaugurée par les deux présidentes, Mme Catherine GABRELLE, et Mme Patricia CLEMENT de l'ex-CC Mâconnais Val de Saône.

Contact :

Isabelle Barge

03 85 33 27 94

microcreche@ccmt71.fr



Un accueil de loisirs maternel à Tournus...

L'enfant est en vacances !

L'accueil de loisirs doit être un lieu de détente et de bien-être où l'enfant est content de venir et...de revenir

L'Accueil de Loisirs Maternel de Tournus, créé en 1989, est intégré aux locaux de la Maison de l'Enfance depuis 2006.

Une équipe de 3 professionnelles de l'animation, Armelle, Manu et Rose, titulaires du BAFD et du CAP petite enfance, accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans, le mercredi et les vacances scolaires, de 7h45 à 18h, pour un agrément de 24 places le mercredi et de 30 places les vacances.

À chaque période de vacances, un tract avec le programme et le bulletin d'inscription est accessible aux familles sur le site de la Maison de l'Enfance. En 2018, les enfants ont pu bénéficier des diverses animations et de sorties : Bricol'Art, bibliothèque, participation au carnaval, et durant l'été, Sortie au Centre Eden, Poney à la ferme de Chatenay, Accrobranche à Givry, initiation aux rollers, Journée à Divertiparc, Piscine à Tournus.

Quelques chiffres pour 2018

Ce sont près de 108 enfants qui ont été accueillis pour 15 500 heures.

+ Contact :

03 85 51 29 25

clm.tournus@orange.fr

Accueil de Loisirs Maternel

157 Vieille Route d'Ozenay - 71700 TOURNUS

COLLECTIF POUR L'ÉDUCATION LA CULTURE ET LES LOISIRS

2b rue René Boudier - 71260 Viré
03 85 33 96 16 - 07 64 14 26 81
Directeur : Yannick Bressaud-Sangoy
accueil@assocecl.fr

www.assocecl.fr

www.facebook.com/assocecl
www.twitter.com/assocecl
www.mon-portail-famille.fr/acces/cecl

DES CAMPS ET DES VOYAGES

- 4 camps en 2018
- 1 voyage de 3 jours à Paris

Le Centre de Loisirs de Viré est géré par l'association « CECL ». C'est un accueil collectif et éducatif pour les enfants de 3 à 12 ans. Au-delà des activités liées au thème de la semaine, les enfants ont accès à une multitude d'activités qui leur permettent de grandir à loisir : sports, activités culturelles et artistiques, jeux de société, jeux de construction, activités de pleine nature, ateliers scientifiques, grands jeux, jeux traditionnels...

Les journées sont composées de temps d'activités mais aussi de jeux libres et de temps de repos, permettant de respecter les rythmes de chaque enfant. L'encadrement est constitué de notre équipe permanente et professionnelle (DEJEPS, BPJEPS, CAP « Petite Enfance », AFPS...) ainsi que de jeunes animateurs recrutés pour les vacances (BAFA ou en formation).

La tarification se fait sur la base du Quotient Familial de la CAF. Prix de la journée entre 7 et 25 €.

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants en demi-journée avec ou sans repas, à la journée ou à la semaine. Une réduction supplémentaire vous sera attribuée pour une semaine complète et également pour les fratries.

UN CENTRE DE LOISIRS A VIRE

- Centre de Loisirs Éducatif Extrascolaire : activité historique de l'association pour les vacances scolaires.
- Centre de Loisirs Éducatif Périscolaire : structure d'accueil des enfants durant les mercredis.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Le CECL peut intervenir ponctuellement au sein des établissements scolaires dans le cadre de projets menés en partenariat : Jardin partagé, radio, fresque sur Montbellet, projets d'enfants...

Un accueil de loisirs itinérant pour les jeunes de 11 à 17 ans

Le CLEM « Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais » met en oeuvre un dispositif intitulé « Viens » à destination des adolescents. Cette année, 100 jeunes ont participé aux animations du CLEM. Tout au long de l'année, l'équipe associative a proposé des activités variées pendant les vacances scolaires et lors de soirées ponctuelles :

- Des ateliers créatifs à la mode DIY avec « tie and dye », maquillage pour Halloween, Pixel arts..., des grands jeux spécialement concoctés par l'équipe d'animation comme des Escape Game et des CLEM Express à travers les villes de Lyon, Cluny et Mâcon.

- Du sport avec des tournois de football, tchoukball, golf, des sorties Paintball, Futsal, Laser Game, bowling, parc OL, des journées cuisine avec dégustation des parents le soir, des soirées à thème comme la soirée « crêpes party », pizza dvd et tournoi jeux vidéo.

Deux camps ont eu lieu cet été, un nautique à Montrevel en Bresse où 29 jeunes se sont évadés l'espace d'une semaine autour d'activités nautiques, veillées, baignades et franches rigolades...

Le deuxième camp a été réalisé par un groupe de jeunes qui a créé son séjour durant toute l'année (autofi-

nancement, demandes de subvention, choix des activités et du lieu). L'Ardèche leur a ouvert ses portes et ils ont pu faire du canyoning et rafting. Des vacances bien méritées pour ce groupe de jeunes motivés et impliqués.

Développer l'esprit créatif des jeunes et leur confiance en eux, favoriser le « savoir-vivre ensemble », mettre les ados au coeur de projets et les rendre acteurs de leurs vacances sont les axes forts des dispositifs ados du CLEM.

Alors rendez-vous en 2019 !

Pour rappel, le dispositif « Viens » fonctionne sur chaque période de vacances scolaires (2 semaines pour les petites vacances et 4 semaines l'été, sauf pour Noël). Le CLEM intervient également chaque semaine au

collège V. Hugo de Lugny où il met en place des ateliers jeux de société et théâtre d'improvisation.

+ Info :

Anthony Blanchard
coordinateur ados du CLEM

43 Grande Rue de la Coupée
71850 Charnay-les-Mâcon
06 71 42 58 64

+ Contact et Inscriptions :

clemados@gmail.com

+ Programme des animations :

Consultable en mairies
ou sur les sites :

www.clem-macon.org
www.maconnais-tournaigeois.fr
ou Facebook



Merci de déposer ces emballages dans ce bac

Emballages métalliques Briques alimentaires
Emballages en carton Uniquement bouteilles et flacons en plastique

Un doute, une question ?
www.consignesdetri.fr
02 40 00 00 00
www.maconnais-tournaigeois.fr

CITEO

Oui, c'est simple de recycler mes papiers.

Nouveau Tous les papiers se jettent dans le bac de recyclage.



Inutile de les froisser ou de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales, les trombones, etc. Ils seront retirés lors du recyclage.

Découvrez le recyclage du papier sur www.consignesdetri.fr

CITEO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

Des structures dédiées aux professionnelles de la petite enfance

Les Relais Assistantes Maternelles de Viré et Tournus compte 124 assistantes maternelles réparties sur les 24 communes du Mâconnais-Val de Saône

Le relais assistantes maternelles à Viré

Les missions du RAM, définies par la CAF, ont permis au service de mettre en place différentes actions :

■ Accompagnement et soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles

Le relais a soutenu une quinzaine d'assistantes maternelles dans leurs démarches d'accès à la formation continue dans différents domaines : sécurité sauveteur au travail, adapter sa communication à l'enfant...

Depuis le mois d'octobre, des assistantes maternelles volontaires sont formées à la communication gestuelle associée à la parole. Cette méthode ludique permet d'associer un mot parlé à un geste, l'enfant en période d'acquisition du langage peut ainsi se saisir de ce geste. L'objectif étant de permettre aux adultes et aux enfants de mieux communiquer ensemble et de limiter les frustrations des plus petits.

■ Mise en place de temps collectifs à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles

Les professionnelles peuvent participer à des animations chaque semaine selon un planning défini.

88 enfants différents ont pu participer aux temps collectifs cette année.

Des sorties nature, en parc de loisirs (Royal Kids) ou avec intervenant musical sont venues ponctuer, les ani-

mations prévues au centre de loisirs de Viré.

Le nombre de participants étant de plus en plus conséquent, un 3ème temps collectif, le vendredi matin a été proposé en septembre. Ce sont maintenant 22 assistantes maternelles qui fréquentent les 3 groupes !

Après un temps de jeux libres (dînette, coin bébé, puzzle ou toboggan) les enfants ont accès à un atelier préparé et encadré par la responsable Mireille BENOIT et l'aide animatrice Marie Pelletier.

Les matinées se terminent toujours par un temps de regroupement autour de comptines ou histoires.

Par ailleurs, des rencontres mensuelles sont organisées à la micro crèche de Cruzille pour permettre échanges et découvertes d'autres adultes et enfants.

■ Informer, orienter les professionnelles

Le RAM communique de l'information à destination des professionnelles de l'accueil individuel. Quels sont leurs droits ? A quelles aides peuvent-elles prétendre ? Vers quels organismes ou institutions se tourner pour des questions spécifiques ?

Le RAM répond aux questions des assistantes maternelles, mais aussi aux personnes qui se tournent vers ce métier : comment se former et quelles sont les conditions d'accès. Ce sont près de 300 contacts que recense le RAM de Viré dans ce domaine.

■ Aider les parents employeurs

L'autre grande action des RAM est menée auprès des familles. Les parents qui confient leurs enfants à une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile deviennent des employeurs.

Dès cet instant, ils ont un grand besoin d'informations, voire d'accompagnement pour tout ce qui concerne l'élaboration d'un contrat, leurs droits, devoirs et obligations.

Le RAM les accompagne dans leurs démarches. Ce sont près de 200 contacts que recense le RAM dans ce domaine.

Le RAM a aussi mis en place des ateliers de massages pour les bébés à destination de plusieurs familles cette année.

Pour l'année 2019 le Relais Assistantes Maternelles aura pour principaux projets :

■ Organisation et mise en place de plusieurs formations continues

(en partenariat avec le ram de Tournus) : éveil de l'enfant selon la méthode Montessori, accueil de l'enfant en situation de handicap, gestion du stress...

■ Poursuite de la formation en communication gestuelle : séances en soirée à destination des professionnelles, ou séances mensuelles à destination des enfants le lundi matin.

■ Réécriture du projet de fonctionnement

■ Temps collectifs autour du thème « Tout pousse ?? ».



Horaires du RAM

Permanences :

Sans rendez-vous : Lundi 8h30-16h, Mardi 14h-17h, Vendredi 13h-16h
Sur RDV : Mardi de 17h-18h

Temps collectifs : Mardi, Jeudi, Vendredi 9h – 11h30

Lundi matin : rencontres à la micro crèche de Cruzille ou « je signe avec bébé »

✚ Contact :

Mireille BENOIT
03 85 33 97 96 / ram@ccmt71.fr

Le relais assistantes maternelles à Tournus

Un lieu d'accueil, d'échanges, d'informations et de partage sur les modes de garde et plus spécifiquement sur la garde de l'enfant chez une assistante maternelle ou au domicile des familles.

Il s'organise de la façon suivante :



- 1- Un espace dédié aux **parents**
- 2- Un espace dédié aux **Assistants Maternelles** et aux professionnelles de la garde à domicile
- 3- Un espace dédié aux **temps d'éveil** et aux temps de partages collectifs

Le RAM c'est aussi ...

Une équipe de professionnelles accueillantes (Bénédicte SIMONNET et Stéphanie DI PLACIDO) qui se forme, s'informe et travaille en collaboration avec de nombreux partenaires.

Au RAM :

- Bénédicte est disponible à l'accueil, à l'écoute et au service des familles et des Assistantes Maternelles : sur RDV, par téléphone, par mail, en RDV libre pendant les temps de permanences.
- Bénédicte et Stéphanie animent les matinées d'éveils et partagent ces temps avec les assistantes maternelles et des partenaires (bibliothèque, ludothèque et le multi -accueil).
- Bénédicte participe à l'accueil des familles à l'Espace Parents Enfants « Méli-Mélo » de Tournus conjointement avec d'autres partenaires. Cet espace, au sein de la Ludothèque de Tournus, est ouvert tous les mardis matins.

En 2018

- Nous avons proposé 5 séances de « sensibilisation à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans dans une motricité libre ». Ces séances étaient animées par une psychomotricienne et interactives entre les enfants, les assistantes maternelles et les animatrices RAM. Ce sont au total 10 assistantes maternelles et une vingtaine d'enfants qui ont pu y participer.
- Nous avons travaillé autour du livre animé et Pop'up. Séances coanimées par les animatrices du Ram et Florence, l'animatrice de la bibliothèque de Tournus. Ce projet a été complété par une exposition de livres animés mise en oeuvre par la ville de Tournus.

Nos actions s'orientent autour d'un de nos objectifs qui est :

« Accueillir et partager des moments conviviaux avec les familles et les assistantes maternelles au sein des services de la Maison de l'Enfance ».

Pour 2019

- Poursuite des actions notamment en redynamisant le projet de la « Grande Lessive » à Tournus.
- Organisation des départs en formation pour les assistantes maternelles en collaboration avec le RAM de Viré.
- Participation à la fête de la Maison de l'Enfance du mois de juin, par la réalisation de créations artistiques et plastiques, par les enfants au cours de l'année. Ceci autour d'un moment d'échange culinaire, convivial et artistique.



Contact :

03 85 51 39 17 – relais.tournus@wanadoo.fr

POUR VOS PRODUITS CHIMIQUES USAGÉS DIRECTION LE POINT DE COLLECTE



DÉCHETS DES PRODUITS
DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS
DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS
D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS
D'ENTRETIEN VÉHICULE



DÉCHETS DES PRODUITS
D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS
DE CHAUFFAGE, CHÈMINÉE
ET BARBECUE



DÉCOUVREZ TOUS LES POINTS DE COLLECTE
ET LES DÉCHETTERIES SUR :
www.ecodds.com



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF
PRODUITS CHIMIQUES USAGÉS
DÉCHETS DE PRODUITS CHIMIQUES

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

MAL RECYCLER NUIT GRAVEMENT À L'ENVIRONNEMENT



recylum
engagés pour un recyclage responsable

L'AILE Sud Bourgogne pour prendre votre envol

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Mission Locale Jeunes du Mâconnais, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) ont fusionné au sein d'une nouvelle structure, l'AILE Sud Bourgogne (Association pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi). Cette nouvelle structure vous accompagne vers l'emploi, la formation, le logement, la mobilité au travers de 3 pôles :

- **Le Pôle Mission locale** reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés dans leurs démarches d'orientation, de formation, d'emploi, de santé, de citoyenneté et de mobilité. Il propose des accompagnements spécifiques dans le cadre des politiques publiques de l'État.
- **Le Pôle PLIE** accueille sur prescription de Pôle emploi les personnes

qui souhaitent s'engager dans une démarche d'insertion et d'accès à l'emploi.

Il propose notamment des véhicules à tarif réduit disponibles à la location pour les personnes qui ont besoin de se déplacer pour aller au travail ou en formation.

- **Le pôle CLLAJ** informe, conseille, accompagne les jeunes de 18 à 30 ans dans leurs recherches de logement, dans leurs démarches administratives d'accès au droit lié au logement, et peut proposer des solutions d'accès au logement.

L'AILE Sud Bourgogne possède une antenne dans les locaux de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois et peut également vous recevoir sur Mâcon.

■ Accueil sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous :

03 85 39 95 00 et 03 85 51 34 10

Ouverture du standard :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

AILE INSERTION LOGEMENT EMPLOI
SUD BOURGOGNE

3 PÔLES
MISSION LOCALE
PLIE
CLLAJ

1 SEULE STRUCTURE POUR VOUS ACCOMPAGNER VERS :
L'EMPLOI
LA FORMATION
LE LOGEMENT
LA MOBILITÉ

SUIVEZ-NOUS SUR

MAISON DE L'EMPLOI
1000 AVENUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MÂCON

Le réseau des acteurs locaux : travailler ensemble pour être plus efficaces

Le réseau des acteurs locaux du Mâconnais-Tournugeois regroupe une vingtaine de partenaires, des secteurs du travail social, médico-social et de la santé qui oeuvrent ensemble pour créer des outils permettant de mieux accompagner les usagers.

Ce réseau s'organise autour de groupes de travail :

MOBILITÉ INSERTION LOGEMENT : réfléchit à trouver des solutions de logements pour les jeunes du territoire, travaille en collaboration avec les services de développement économiques et les entreprises pour une meilleure insertion des personnes éloignées de l'emploi.

ENFANCE JEUNESSE FAMILLE : propose des rencontres avec les parents pour mieux connaître leurs besoins, travaille à renforcer les actions du Point Information jeunesse et les « chantiers-jeunes ».

SANTÉ : en 2018, le groupe a proposé des formations sur le thème de santé et des actions à destination de la population (ex : la santé mentale des jeunes avec des interventions au collège et lycée pour sensibiliser les élèves au mal être, un jardin partagé à visée thérapeutique qui se veut être un lieu convivial d'apprentissage, de partage pour favoriser l'indépendance et l'autonomie des personnes vulnérables).

Pour poursuivre et développer ses actions, le réseau propose d'être

partie prenante d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Elle sera accessible à tous les professionnels qui désirent travailler ensemble. Elle pourra regrouper, sur la base du volontariat, plusieurs structures et acteurs d'établissements de santé, médico-sociaux ou sociaux.

Les élus et professionnels de santé de la communauté de communes ont déjà été informés de cette évolution. Bientôt, les habitants seront amenés à donner leur avis.

AILE INSERTION LOGEMENT EMPLOI
SUD BOURGOGNE

PLATFORME MOBILITÉ

5€ P/JOUR

SUIVEZ-NOUS SUR

WWW.AILE-SB.FR

MAISON DE L'EMPLOI

1000 AVENUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MÂCON

SIÈGE À MÂCON
03 85 39 95 00 - PATRICIA FOULTIER

ANTENNE DE TOURNUS
03 85 51 05 56

ANTENNE DE CLUNY
03 85 20 00 11



urbanisme

Le mot de la Vice-Présidente



Le rôle qui m'a été confié au sein de la Communauté de Communes est de préparer l'avenir du territoire de notre jeune intercommunalité, composée de 23 communes rurales et de Tournus, Pôle de Centralité.

Ainsi, le Conseil Communautaire a prescrit en Février 2017, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui organisera, pour les 10 à 15 années prochaines, un projet de territoire, décidé en commun et attentif aux

spécificités de chaque commune : occupation des sols, développement du territoire, protection de sites et paysages, etc...

Les pages suivantes vous détaillent très précisément le déroulé jusqu'en 2020 de cette action importante, et qui favorisera la préservation et la qualité de vie du Mâconnais-Tournaigeois.

Des réunions publiques seront programmées dès 2020, mais un registre de concertation est d'ores et déjà à votre disposition dans votre mairie

et à la Communauté de Communes pour faire part de vos éventuelles doléances.

Le PLUi, après approbation par les services de l'Etat et le Conseil Communautaire, sera la base réglementaire du SCIADS, service qui procède aujourd'hui à l'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux pour le compte des communes adhérentes.

Marie-Thérèse DREVET

Maire de Montbellet

7^{ème} VP chargée de l'urbanisme et du PLUi

Rénover en **sud bourgogne**

Vous avez des travaux de rénovation à faire chez vous et vous avez besoin d'être accompagnés ? Votre collectivité met à disposition un conseiller pour vous aider !

Que vous soyez propriétaires ou locataires, vous pourrez être renseignés gratuitement et objectivement.

Quels travaux réaliser en priorité ? De quelles aides financières bénéficier ? Vers qui se tourner ?

La collectivité souhaite vous aider à réduire vos factures d'énergie et à rendre votre logement plus confortable.

+ Contacts :

Si votre projet se situe à Tournus (dans le cadre de l'opération revitalisation du centre-bourg) :

Marion Curt - 03 85 27 03 31
revitalisation@tournus.fr

Dans les autres cas :

Romain Tellier - 03 85 20 91 10
contact@maconnais-sud-bourgogne.fr

Des permanences sont également en place à la mairie de Montbellet, tous les 2^{èmes} lundis du mois de 09h30 à 12h30, et à la mairie de Tournus tous les 4^{èmes} lundis de 9h30 à 12h30.

Ces permanences se réalisent uniquement sur rendez-vous.

+ Plus d'informations sur :

maconnais-tournaigeois.fr

Service commun d'instruction **des autorisations du droit du sol**

Le SCIADS est en charge de l'instruction des demandes d'Autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) déposées par les habitants et professionnels dans les mairies de l'intercommunalité.

Créé en 2016 dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation des moyens, ce service commun pallie la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat (DDT) suite à la loi ALUR du 24 mars 2014.

Le service se compose de 3 agents :

- une responsable de service qui est l'agent instructeur principal
- un agent instructeur en continuité du service
- une secrétaire administrative

Cette année, près de 450 autorisations de travaux ont été délivrées et

20 dossiers d'accessibilité instruits par le SCIADS.

L'agent instructeur principal assure également la formation des secrétaires de mairies du territoire, qui souhaitent améliorer leurs connaissances réglementaires et leurs prestations de conseils auprès des usagers. Elle diffuse également une lettre d'information hebdomadaire à destination des secrétaires de mairies suivant l'actualité en matière de réglementation d'urbanisme.

Pour rappel, ce service ne reçoit pas de public. Pour tout renseignement, vous devez obligatoirement contacter votre mairie.

L'acquisition d'un système d'information géographique

Cet outil permet de consulter, mettre à jour, analyser et éditer sous forme de cartes et statistiques les données cartographiques propres à la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois.

Un outil précieux permettant de consulter « les données de bases » telles que le cadastre, les photos aériennes et les données de l'IGN.

D'autre part, avec le concours de son prestataire Proxigis chargé du déploiement du Système d'Information Géographique (SIG), l'outil a permis de mettre en place un observatoire économique avec un suivi de la vacance des locaux d'activités pour le service de développement économique (cf. page 6).

D'autres projets, sur les thématiques de la collecte des déchets, la

gestion du petit patrimoine et bientôt le PLUi sont en cours. La Communauté de Communes se rend compte, aujourd'hui, que toutes les thématiques sont gérables sur l'outil SIG et a souhaité continuer avec cet outil afin de pouvoir l'enrichir et de le diffuser plus largement aux communes membres.

La CCMT a donc décidé, cette année, d'investir dans une version dédiée de l'outil afin de bénéficier de la totalité de ses possibilités et de pouvoir le gérer librement. Le montant de l'investissement s'est élevé à 18 000 €.

En plus des possibilités intrinsèques de l'outil, la nouvelle version dédiée permettra :

- de procéder au développement d'outil métiers spécifiques sans restriction d'accès au serveur



- d'accéder au service ArcGIS Online afin de pouvoir, entre autres, collecter des données sur le terrain (tablette ou mobile), de pouvoir réaliser librement des feuillets cartographiques pour site internet afin de diffuser l'information géographique aux partenaires et au grand public.
- de mettre en place des rapports dynamiques pour analyser statistiquement les données en plus de la cartographie.

Eco-systèmes
le plus simple, c'est de recycler

Anciens appareils électriques : devenez incollable !

L'éco-participation que vous payez à l'achat d'un appareil électrique neuf correspond au coût de collecte, de dépollution et de recyclage des anciens appareils. Ce n'est pas une taxe, mais une participation financière au fonctionnement de la filière agréée. Elle est affichée de manière visible et séparément du prix du produit.

À l'achat d'un équipement neuf, votre revendeur a l'obligation légale de reprendre votre ancien appareil électrique **gratuitement** (en magasin ou à la livraison). Et oui, l'éco-participation sert aussi à ça !

La poubelle barrée est présente sur les appareils électriques. Elle signifie que votre appareil **devra être rapporté en point de collecte pour y trouver une seconde vie.**

Que devient mon appareil ?

Eco-systèmes est un organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.

Eco-systèmes
le plus simple, c'est de recycler

Besoin de vous débarrasser d'un appareil électrique ?

➤ TROUVEZ LA SOLUTION

Eco-systèmes est un organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.

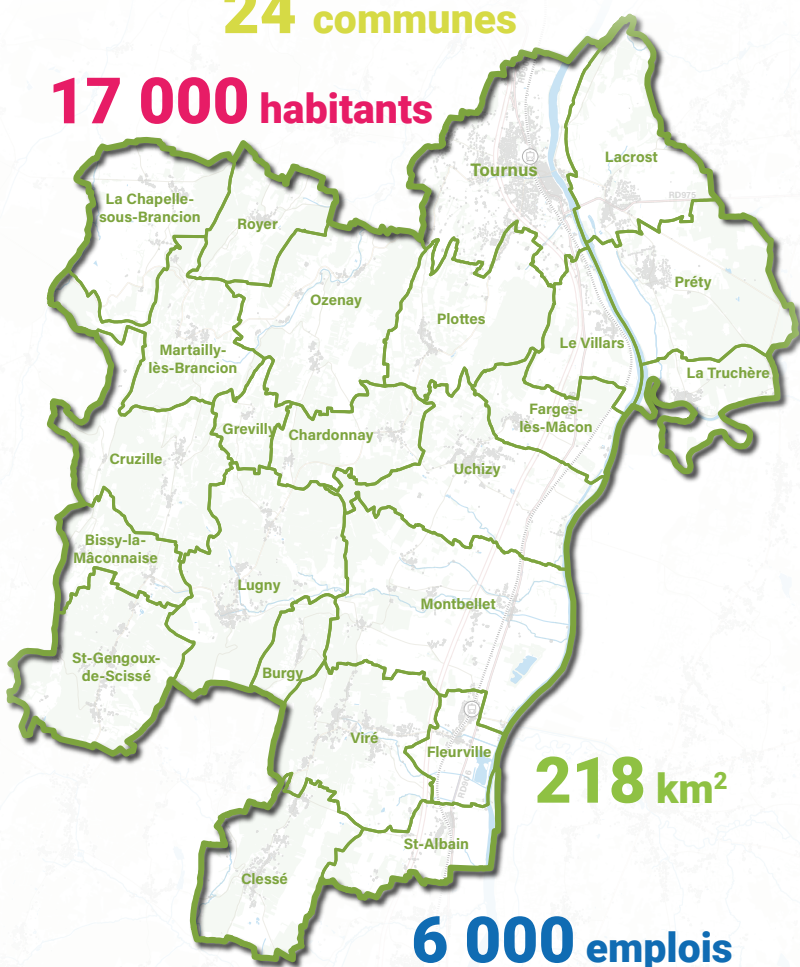
LA LETTRE

Comprendre le plui

UN PROJET COMMUN, NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

24 communes

17 000 habitants



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document de planification territoriale permettant aux élus de construire **un projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années**. Il propose une vision spatialisée de l'avenir et la mise en cohérence des problématiques, notamment en matière de politiques d'habitat, d'économie, de transports, de paysage, de patrimoine et d'environnement.

Afin d'assurer une meilleure cohérence pour les bassins de vie des habitants, le PLUi s'inscrit aujourd'hui comme l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 24 communes de la Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois.

Prescrit le 23 Février 2017 par le Conseil Communautaire, ce document exprimera le projet de la collectivité en matière d'aménagement du territoire et **comprendra notamment les dispositions qui régiront demain l'occupation des sols**.

Si aujourd'hui, différents documents d'urbanisme régissent le territoire de la CCMT, **demain (2021), il n'y aura plus qu'un PLUi commun qui organisera le développement du territoire** de manière cohérente à l'échelle intercommunale.





QUEL EST LE CONTENU DU PLUi?

L'élaboration d'un PLUi repose sur un **diagnostic territorial co-construit avec les élus** pour faire émerger les enjeux du futur projet. Dans le domaine de la planification, c'est le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui permet d'exprimer le projet de territoire. Ses orientations sont ensuite déclinées dans **les pièces réglementaires (OAP et règlement)** afin de faire respecter les objectifs du PADD. **Le rapport de présentation** contient le diagnostic et expose les justifications des choix du projet.

1. Rapport de présentation

- Expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Explique les choix retenus pour établir le PLUi.
- Évalue les incidences des orientations du PLUi sur l'environnement.

2. PADD

- Détaille le projet de territoire (stratégie) sur 15 ans.
- Définit les orientations d'aménagement, d'habitat, d'équipement, de développement économique, de protection des espaces...
- Fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

3. OAP

- précise les conditions d'aménagement de secteurs définis comme stratégiques par la Communauté : desserte, programme de logements, formes urbaines, préservation des éléments paysagers et environnementaux

DIAGNOSTIC

Enjeux économiques, sociaux, environnementaux et urbains



PROJET DE TERRITOIRE

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Déclinaison du PADD dans les pièces opposables en droit

Principes d'aménagement
des secteurs à enjeux

Définition du droit du sol à
la parcelle

OAP

Orientations d'Aménagement
et de Programmation

RÈGLEMENT

Graphique (zonage) et
écrit (règles)

JUSTIFICATIONS DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Rapport de présentation du projet



DOSSIER DE PLUi

pour l'arrêt de projet

4. RÉGLEMENT

- Délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelle et forestières.
- Fixe pour chaque zone les règles d'occupation et d'utilisation des sols.
- Peut instituer des mesures de protection et de composition urbaine, paysagère et architecturale
- constitue la base de l'instruction des autorisations des droits des sols



POURQUOI SE DOTER D'UN NOUVEAU OUTIL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ ?

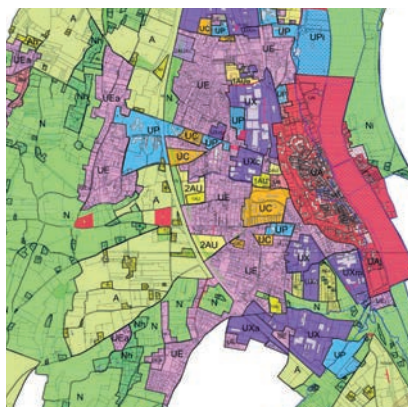
Répondre aux enjeux actuels d'un territoire, qu'il s'agisse du développement économique, des déplacements, de l'habitat ou de l'environnement, nécessite de dépasser les limites communales. Nous habitons dans une commune, nous sommes amenés à travailler dans une autre, nous utilisons les services et équipements d'une troisième. l'échelle intercommunale, en phase avec la réalité d'un bassin de vie, s'impose donc aujourd'hui comme l'échelle la plus cohérente pour la réalisation de ce nouveau document d'urbanisme.

Pour la Communauté de Communes Maconnais Tournugeois, les objectifs du PLUi sont multiples :

- **Se doter d'un projet de territoire** à l'échelle de la Communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois;
- **mettre en valeur la diversité du territoire** et de ses enjeux d'aménagement, au regard notamment des dynamiques urbaines, rurales et des enjeux environnementaux;
- **se doter d'un outil de planification** permettant d'organiser l'attractivité du territoire et son développement, notamment économique;
- **parvenir à un développement urbain maîtrisé** qui réduit la consommation d'espaces agricoles;
- **construire une politique cohérente** sur le territoire en matière de protection de la biodiversité et de la richesse des paysages ;
- **traduire les besoins du territoire de manière globale et cohérente**, notamment en termes d'équipements, de services et de déplacements.



QUELS IMPACTS AU QUOTIDIEN ?



Le PLUi touche à de nombreuses questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résident, actif, chef d'entreprise ou encore agriculteur ...

- Où et comment vais-je pouvoir construire ?
- Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ?
- Où seront créés les emplois ?
- Comment vais-je pouvoir me déplacer ?
- Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?
- Dans quelles conditions puis-je édifier ma clôture ?
- Comment est envisagé la préservation du patrimoine architectural du territoire ?



PLUi



LE CALENDRIER D'ÉLABORATION



Juin 2016 - Février 2017

Diagnostic territorial et pré-padd à l'échelle des anciens périmètres intercommunaux et réalisation ;

Janvier 2019

Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;

Octobre 2018 - Septembre 2019

Traduction graphique et réglementaire du PADD : Orientations d'Aménagement et de Programmation, zonage et règlement écrit ;

Valorisation des paysages et du patrimoine : élaboration de fiches actions et fiches de recommandations paysagères et architecturales ;

Fin 2019

Arrêt du projet : Rapport de présentation, bilan de la concertation

Printemps 2020

Consultation des Personnes Publiques Associées (état, chambres consulaires, département...) et Enquête publique concertation

Fin 2020

Approbation du PLUi : Délibération du conseil communautaire

COMMENT S'INFORMER ? COMMENT S'EXPRIMER ?

Différents moyens sont et seront mis à la disposition des acteurs du territoire pour vous permettre de contribuer à l'élaboration du PLUi.

Site internet de Communauté de communes :

www.maconnais-tournugeois.fr,
rubrique urbanisme

Registre de concertation :

disponible et à votre disposition dans les mairies des 24 communes et à la CCMT jusqu'à l'arrêt du projet

Réunions publiques :

des réunions publiques seront prévues sur le territoire lors de la démarche

Exposition :

prochainement mise en place au siège de la CCMT. Elle s'enrichira au fur et à mesure de la procédure.



CONTACT INFORMATION

Communauté de communes du Mâconnais
Tournugeois - Service urbanisme
Z.A du Pas Fleury BP 75 - 71700 Tournus
Contact : Elodie Thévenard
Tél : +33 (0)3 85 51 05 56
Mail : economie@ccmt71.fr

La Lettre n°1 - Novembre 2018

4

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

■ CONSTRUISONS
■ ENSEMBLE
■ NOTRE TERRITOIRE

■ mÂCONNAIS
■ tOURNUGEOIS
■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Ensemble,
on va plus loin !*

| PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL : PETR |

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est un établissement public constitué par accord entre quatre intercommunalités, dont la communauté de communes du Mâconnais Tournugeois.

Il permet de mutualiser les énergies et les idées, de faire des économies d'échelle et d'orienter une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs.

| RÔLE ET MISSIONS |

Mobiliser les acteurs locaux (élus, institutions, associations, socio-professionnels, habitants) autour du développement économique, de l'amélioration des conditions de vie des habitants et de la préservation de l'environnement et du patrimoine ;

Créer des partenariats et de la solidarité entre espaces ruraux et espaces urbains ;

Penser le territoire à une nouvelle échelle, celle du bassin de vie, afin de consolider et de structurer un espace dynamique, attractif, doté de nombreux atouts ;

Favoriser la participation citoyenne et le débat.

| LES SERVICES AUX HABITANTS |

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est composé de 10 agents, experts dans leurs domaines d'intervention :

La rénovation énergétique des logements ;

L'utilisation des outils numériques ;

La santé ;

L'accueil d'entreprises et de nouveaux habitants ;

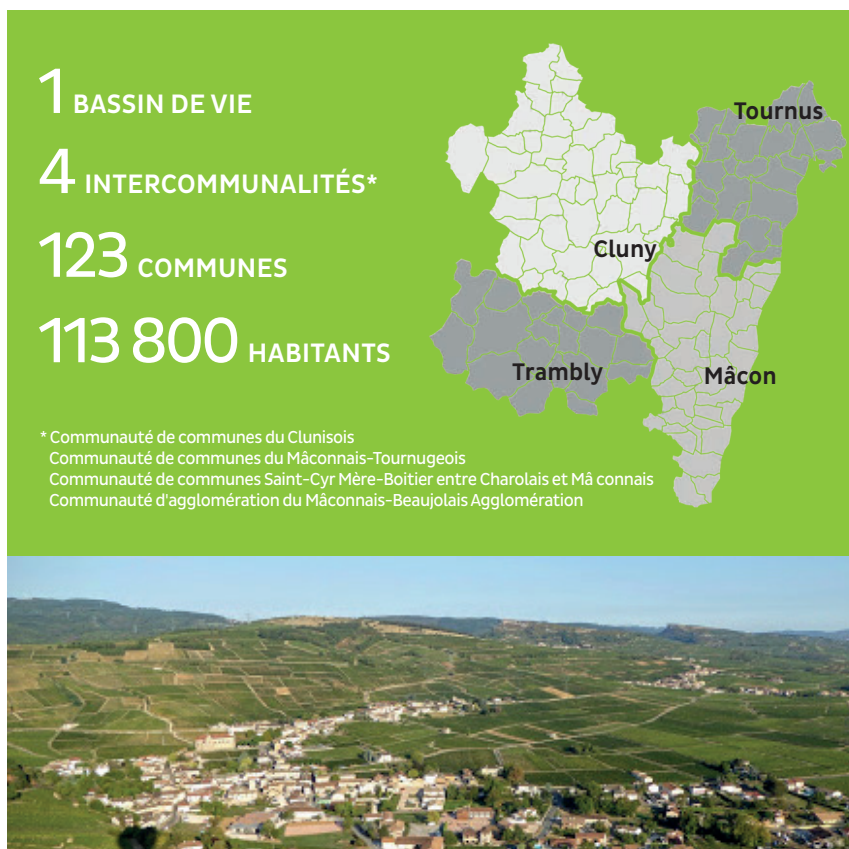
L'aménagement de l'espace.

Pour toutes ces questions, l'équipe se tient à votre disposition :

contact@maconnais-sud-bourgogne.fr

Tél. 03 85 20 91 10

| LE TERRITOIRE |



| CAP TERRITOIRE : 2 M D'€ DE SUBVENTIONS |

Conclu en le PETR et la région Bourgogne Franche-Comté fin novembre, ce contrat permettra le cofinancement de nombreux projets sur le territoire, dont le Mâconnais-Tournugeois :

Fleurville : création d'un espace de coworking dans l'ancienne maison communautaire (projet porté par la CCMT) ;

Tournus : création d'une Maison du Tourisme (projet porté par la CCMT) ;

Tournus : mise en valeur du quartier abbatial, en lien avec le millénaire de l'Abbaye Saint-Philibert (projet porté par la commune).



Les ressources humaines de la Communauté de Communes

La CCMT compte 49 agents : 9 administratifs, 14 affectés aux services techniques et 26 à la Petite Enfance.

Quelques mouvements de personnel ont marqué l'année 2018

Recrutements :

- 2 nouveaux agents techniques ont intégré le service de gestion des déchets suite aux départs de Christian GAUTIER et Alain FERRAND à qui nous souhaitons une très bonne retraite
- 1 responsable administratif du pôle environnement «déchets, assainissement, GEMAPI»

Mutation de l'agent instructeur principal de la Ville de Tournus au sein des effectifs de la CCMT

Augmentation du temps de travail d'un agent technique et fin à la convention de mise à disposition avec la commune de Bissy-la-Mâconnaise. L'agent est désormais affecté à temps complet à la CCMT pour assurer la gestion des bâtiments et des équipements communautaires ainsi qu'effectuer l'encadrement technique des travaux réalisés sur les zones d'activités, le suivi des chantiers et des opérations de maintenance.

Réorganisation des crèches sur les postes entretien des locaux et logistique-repas.

Avancements de carrière :

- Titularisation : 1 agent d'accueil, 2 agents de collecte des déchets, 1

agent d'entretien des locaux de la micro crèche

- Avancement de grade : nomination d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe



Voeux du personnel en janvier 2018 à Fleurville

Actions mises en oeuvre en faveur du personnel communautaire :

- Changement de l'organisme de prévoyance avec participation de la collectivité
- Mise en place du compte épargne temps
- Mise en oeuvre du Compte Personnel Formation

Autres actualités du service des ressources humaines :

- Souscription au service d'expérimentation à la Médiation préalable

obligatoire auprès du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale

- Retour à la semaine des 4 jours scolaires pour les services des garderies périscolaires
- Mise en place du prélèvement à la source pour 2019
- Elections professionnelles 2018 : élection des représentants du personnel au sein des instances du centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Saône-et-Loire.



On compte sur vous !

Vous organisez des manifestations sur le territoire et vous souhaitez le faire savoir ?

Ayez le réflexe, envoyez l'information à votre office de tourisme qui en assurera la diffusion sur nos supports de communication !

- Site Internet : www.tournus-tourisme.com
- Lettre d'informations électronique
- Vitrines, présentoirs
- Tract "Ambassadeurs"
- Page Facebook "Que faire demain ?"
- Guide des événements en Maconnais-Tournugeois

Pour le guide des événements, si vous êtes président (e) d'association ou si vous organisez une manifestation, vous avez peut-être déjà été contacté(e) par téléphone et vous recevrez d'ici peu un mail. Nous comptons sur vous pour nous donner les informations avant le 31 janvier afin de pouvoir l'intégrer dans le guide des événements !

Pour toute question, information, nous sommes à votre disposition : 03 85 27 00 20 ou contact@tournus-tourisme.com

L'équipe de l'office de tourisme

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS

La Pépit

Pépinière d'entreprises
du Mâconnais-Tournugeois

Elodie THEVENARD

Zone d'activités du Pas Fleury
Rue du Cardinal Fleury
71700 Tournus

economie@ccmt71.fr

03 85 51 05 56 - 06 10 80 15 48

NOS MISSIONS



AIDE A L'IMMOBILIER
D'ENTREPRISES



ACCOMPAGNEMENT DES
PORTEURS DE PROJETS ET
DES ENTREPRISES PAR DES
CONSEILLERS QUALIFIES

 CCI SAÔNE-ET-LOIRE


Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Interdépartementale
Côte-d'Or - Nièvre
Saône-et-Loire - Yonne


BGE
PERSPECTIVES
Appui aux entrepreneurs



LOCATION ATELIERS + BUREAUX
INDIVIDUELS ET TELETRAVAIL



SERVICE DE DOMICILIATION D'ENTREPRISES



OBSERVATOIRE DES LOCAUX
ET FONCIERS VACANTS

La Pépit' a pour objectif d'aider les créateurs et les jeunes entreprises dans leur démarrage d'activité et leur propose :

5 bureaux et 9 ateliers (de 60 m² à 177 m²) clés en main
des **loyers très compétitifs** inférieurs au prix du marché
(à partir de 150 €/mois le bureau)

des **services mutualisés** permettant de **réduire les charges fixes**

un **accompagnement personnalisé** réalisé par les chambres consulaires

des **animations collectives** permettant de rompre l'isolement
et de rencontrer **d'autres chefs d'entreprises**

un **personnel qualifié** et un **réseau performant** à votre service

La Pépi't.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES
DU MACONNAIS-TOURNUGEOIS

**LABEL
2018**

PEPINIERE A HAUTE
VALEUR AJOUTÉE

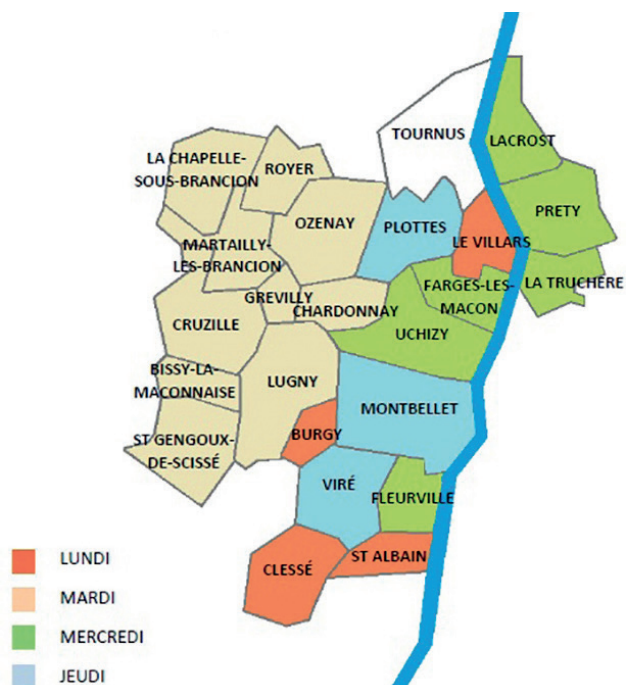
REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

www.maconnais-tournugeois.fr



Collecte **des ordures ménagères en 2019**

Modification suite aux jours fériés



Lundi 22 avril, 10 juin et 11 novembre

- Burgy, Clesse, St-Albain et Le Villars

Collecte reportée aux mardis 23 avril, 11 juin et 12 novembre

Jeudi 30 mai

- Montbellet et Viré

Collecte avancée au mardi 28 mai

- Plottes

Collecte reportée au vendredi 31 mai

Jeudi 15 août

- Plottes

Collecte reportée au vendredi 16 août

- Tournus

Pas de collecte d'emballages et de cartons. La collecte du verre est maintenue.

Mercredi 1^{er} mai, 8 mai, 25 décembre et 1^{er} janvier 2020

- Lacrost, Prety, Farges, et Fleurville

Collecte avancée aux mardis 30 avril

7 mai, 24 et 31 décembre

- Tournus, Uchizy et la Truchère

Collecte reportée aux jeudis 2 et 9 mai, 26 décembre et 2 janvier

- Plottes

Collecte reportée aux vendredis 3 mai, 10 mai, 27 décembre et 4 janvier

- Tournus

Pas de collecte d'emballages et de cartons durant ces semaines. La collecte du verre sera maintenue.

Attention, cette année, la commission Environnement a décidé de ne pas éditer de calendrier de collecte. La communication de ces dates de collecte sont sous réserve de problèmes techniques qui nous obligeraient à les modifier en cours d'année. En cas de changement, votre mairie vous informera. Toutes ces informations sont également en ligne sur notre site internet (rubrique Environnement).



Communauté de communes **Mâconnais-Tournugeois**

Siège administratif :

CC MACONNAIS-TOURNUGEOIS
ZA du Pas Fleury
107 rue Cardinal de Fleury
BP 75 - 71700 TOURNUS
Accueil du public et téléphonique
Du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Pour nous joindre :

Un numéro unique
03 85 51 05 56
accueil@ccmt71.fr
www.maconnais-tournugeois.fr

Les autres sites :

■ Espace aquatique intercommunal
12 rue des canes
71700 TOURNUS
03 85 51 13 61
Ouverture saisonnière de mai à août

Déchetteries

■ Tournus - ZI des Joncs
07 87 29 16 18
Lundi : 14h00-17h00
Du mardi au vendredi : 9h00-12h00
14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00/13h30-17h00
Fermée les jours fériés

■ Péronne - ZA les Teppes Soldats
06 81 29 48 31
Lundi : 14h00-17h00
Mercredi : 9h00-12h00/14h00-17h00
Vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00/14h00-17h00
Fermée les jours fériés

Vignette d'accès obligatoire (particuliers et professionnels) remise gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile à votre mairie ou à l'accueil de la CCMT

■ Office de Tourisme Tournus Sud Bourgogne

Place de l'Abbaye
71700 TOURNUS
03 85 27 00 20
contact@tournus-tourisme.com
www.tournus-tourisme.com

Enfance jeunesse

■ Maison de l'enfance

157, vieille route d'Ozenay
71700 TOURNUS

Relais Assistantes Maternelles
03 85 51 39 17
Multi accueil
03 85 51 08 90
Accueil de Loisir Maternel
03 85 51 29 25

■ Relais Assistantes Maternelles

7 place du tertre
71260 VIRE
03 85 33 97 96

■ Multi accueil

La grange des petits lutins
Le Bourg
71260 VIRE
03 85 33 97 73

■ Micro-crèche

La cadole des petits loups
Le Bourg
71260 CRUZILLE
03 85 33 27 94

■ Collectif pour l'Éducation, la Culture et les Loisirs (3 à 12 ans)

Rue René BOUDIER
72160 VIRE
03 85 33 93 16

■ Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais (11 à 17 ans)

Siège social
43 Grande Rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES-MACON
06 71 42 58 64